

L'Alouette

Volume 40 2013

Association des Propriétaires
du Lac Sept-Îles



- **Installation** de fosses septiques, de champs d'épuration conventionnel et de systèmes secondaires avancés
- **Vente et transport**
Sable, gravier, pierre concassée, terre à gazon et pierre de rivière
- **Excavation**
- **Location de machinerie lourde**
- **Déneigement**
commercial et résidentiel



Installateur
Ecoflo[®]



RBQ : 2327-6058-41

François Noreau : 418 337-6842
Réjean Noreau : 418 337-4419
Télécopieur : 418 337-8789
605, avenue St-Louis
St-Raymond (Québec) G3L 3T7

Ecoflo[®] Installation septique



- **50 % plus compact qu'un système conventionnel**
- **Sans énergie**
- **Permanent**
- **Fiable**

Pour un traitement des eaux usées inégalé, même pour les résidences en pourtour de lacs et cours d'eau



BiofiltreEcoflo.com





Édito
page 3



Le mot du Président
page 5



Conseil de Ville
page 7



Vie de l'Association et
vie au lac
page 9



Environnement
page 35



La vie au lac
pages 17-19-21-
28-29-31-33-58

Pour que le lac soit toujours notre havre de paix!

Pour saluer l'arrivée de l'été, il me fait grand plaisir de vous livrer ce tout dernier numéro de *L'Alouette*. Je sais, pour vous observer parfois, lorsque vous venez prendre possession de votre édition, à quel point il est important d'y retrouver des photos qui relatent les bons moments que vous avez passés par l'entremise de notre association. Il ne fait aucun doute alors que la version 2013 viendra encore combler vos désirs. Bien entendu, *L'Alouette* recèle aussi des informations pertinentes relatant nos actions et nos rencontres de l'année écoulée. Vous constaterez que la partie environnement occupe toujours une large place, car c'est un dossier qui nous tient à cœur. Dans ce domaine, notre organisation et nos réalisations font même des envieux, au point que le président et moi-même devons nous déplacer pour aller exposer notre expertise à d'autres associations qui ont les mêmes préoccupations pour protéger leur lac. Mais rassurez-vous, notre priorité absolue demeurera le lac Sept-Îles, car comme vous, nous nous le sommes approprié et savons bien qu'il est sans conteste l'un des plus beaux de notre région. Admettons aussi que c'est même grisant de visiter d'autres endroits et de se permettre quelques comparaisons. Mais jusqu'à maintenant et de manière plutôt objective, l'aspect majestueux de notre lac n'a toujours pas trouvé d'égal!

Au quotidien, le lac est mon meilleur ami. J'y puise tout le ressourcement dont j'ai besoin, je ne me lasse de sa beauté, j'aime toutes ses déclinaisons quelle que soit la saison. Il m'a permis de m'y faire des amis précieux. Vous comprendrez qu'il exerce sur moi, comme sur la plupart d'entre nous, une fascination que j'espère pouvoir transmettre à celles et à ceux qui n'ont pas encore pris conscience de sa fébrilité face à des comportements irresponsables. Sans négliger aucune autre action, notre ambition de cette année sera de continuer à vous inciter à modifier les comportements sur l'eau, car les vitesses excessives dans certaines zones sensibles et les grosses vagues ont réellement un effet dévastateur sur l'état de santé précaire de notre lac!

Il vous reste maintenant à découvrir le contenu de cette 40^{ème} édition de *L'Alouette*. Je remercie particulièrement celles et ceux qui ont contribué à son élaboration. Un gros merci est également adressé aux fidèles annonceurs qu'il faut encourager par l'achat local, une autre manière de témoigner notre attachement au lac Sept-Îles et à Saint-Raymond.



Vincent Caron, éditeur

L'Alouette, 40^{ème} édition.

Rédacteur en chef : Vincent Caron

Comité de rédaction : Jacques Bilodeau, Antoine Lacoursière, André Martin, François Rhéaume, Serge Thibeault et collaborations spéciales.

Relecture : Antoine Lacoursière

Conception, réalisation et impression : **Les Impressions Borgia Inc.** 418 337-6871

plus de
1000
maisons vendues
En carrière chez Remax

Joce-Lyne Paré

418 666-5050

418 564-7911



*Pour vendre ou acheter
au Lac Sept-Îles
il faut savoir naviguer... sur l'eau...
avec les acheteurs... avec les vendeurs...
Mon lac j'en prends soin*

joce-lyne.pare@remax-quebec.com
www.jocelynepare.com



JOCE-LYNE PARÉ COURTIER INC.

Société par actions d'un courtier immobilier



RE/MAX
Agence immobilière

Référence 2000



**Association des Propriétaires
du Lac Sept-Îles**

Tisser des liens!

Je suis toujours aussi étonné de voir à quel point le temps passe vite d'une fête ou d'un anniversaire à l'autre. Nous voici déjà au printemps à planifier notre été. Comme mon travail m'oblige à faire beaucoup de route, cela me permet de réfléchir à différents projets tant au point de vue personnel que social. Ma conjointe, qui me supporte dans tout ce que je fais, sourit souvent en me posant la question : « Tu penses encore à l'A.P.L.S. ! » Moi qui n'avais jamais fait de bénévolat avant de m'impliquer dans cette association, je lui réponds toujours : « Oui, mais j'aime ça ! » J'en profite donc pour vous inviter à vous impliquer vous aussi de quelque façon que ce soit.

Il y'a aussi ce côté social. Que dire de toutes ces nouvelles personnes que l'on rencontre via nos activités! D'accord, j'en conviens, ce n'est pas si facile de se présenter à quelqu'un pour la première fois, mais je me rends compte que cela se développe avec les occasions et plus on en connaît plus cela devient facile. Nous n'avons qu'à nous souvenir des projets rassembleurs comme celui de l'année 2012, lors de la journée de plantation au jardin démonstratif du club, alors que régnait une ambiance de fraternité et de rire. Je suis certain que la plupart ont agrandi le cercle de leurs connaissances à cette occasion.

Comme vous en avez tous entendu parler, il y a, pour l'automne, le projet de stabilisation des assises du club. Voilà donc une belle occasion de venir mettre l'épaule à la roue.

Vous le savez tous, nous mesurons le succès de toute activité par le nombre de personnes qui y étaient présentes, bien entendu sans oublier de remercier tous les bénévoles de notre association. J'aimerais cette année remercier aussi les participants, car vous ne mesurez peut-être pas assez que votre déplacement, aussi court soit il, encourage les bénévoles qui préparent tout cela pour vous. Merci encore et bon été!



Serge Thibeault
Président



Ville de Saint-Raymond

**RÈGLEMENT 499-12 PORTANT SUR LA RENATURALISATION DE
LA BANDE RIVERAINE AU LAC SEPT-ÎLES ET AU LAC DES AULNAIES
ET MISE EN ŒUVRE DU PROJET OPÉRATION BELLES RIVES - PHASE 3 (2013)**

La Ville de Saint-Raymond rappelle à tous les propriétaires riverains du lac Sept-Îles et du lac des Aulnaies qu'au printemps 2012, le conseil municipal a adopté un règlement visant à obliger la revégétalisation d'une portion de la bande riveraine. La date limite pour se conformer au règlement est le 30 septembre 2014.

La mise en application de ce règlement, précisons-le, constitue l'aboutissement d'une réflexion menée par le comité conjoint en environnement Ville de Saint-Raymond – Association des propriétaires du lac Sept Îles en 2012. Vous pouvez consulter le règlement et le résumé du règlement sur le site internet de la Ville de Saint-Raymond à l'adresse suivante : www.villesaintraymond.com

Encore cette année, la Ville de Saint-Raymond, dans le but de faciliter l'application de son règlement, financera la mise en œuvre du projet Opération Belles Rives (phase 3), à l'origine initié par l'APLSÎ. En vertu de ce projet, près d'une quarantaine de propriétaires pourront bénéficier des services de la Capsa pour la confection de plans de réaménagement de la bande riveraine et recevoir des conseils techniques judicieux à cette fin.

Comme par les années passées, tout propriétaire pourra placer une commande pour l'achat regroupé de plants, afin de pouvoir bénéficier de prix avantageux. À cette fin, nous vous invitons à communiquer avec la Capsa au numéro 418 337-1398.

La distribution des plants sera assurée conjointement par la Capsa et l'APLSÎ. Les détails concernant la journée de distribution, qui devrait se dérouler à la fin du mois d'août, vous seront transmis ultérieurement.



Daniel Dion
Maire



Jean-Luc Plamondon



Bernard Ayotte



Lorraine Linteau



Guillaume Jobin



Réjeanne Julien



Fernand Lirette

Le Conseil municipal de la Ville de Saint-Raymond est heureux de soutenir l'APLSI Inc. pour la rénovation majeure des fondations du club nautique.

La Ville de Saint-Raymond supporte et continuera de supporter L'APLSI dans toutes ses mesures et ses actions soutenues pour protéger le lac Sept-Île contre un vieillissement prématuré.

Nous misons sur la conscience et la bonne volonté des propriétaires riverains, de plus en plus nombreux, à assumer leurs obligations de citoyens responsables de la préservation du joyau qu'est notre lac Sept-Îles.

Bonne saison estivale !

DES RÉCOMPENSES SANS FRAIS ANNUELS POUR ALEX



Joly

ASTUCIEUX



www.facebook.com/caissedesjardinsaintraymondscatherine



VISA OR ÉLÉANCE™

La carte sans frais annuels qui vous permet de profiter d'un programme de récompenses.

418 337-2218 • 418 875-2744
desjardins.com/eleance



Desjardins
Caisse populaire
de Saint-Raymond-
Sainte-Catherine

Coopérer pour créer l'avenir



Vie de l'association et Vie au Lac

Un comité "partenaire" est créé avec le ministère de l'Environnement

À l'initiative de Luc Proulx, résident du lac, (lui-même ingénieur à la retraite au service du ministère de l'Environnement) un comité partenaire vient de voir le jour. Celui-ci a pour objectif de rassembler un certain nombre de volontaires qui résident en bordure du lac. Ces derniers auront pour mission d'effectuer des prélèvements d'eau, d'évaluer, au moyen d'une fiche-test, leur teneur en cyanobactéries et de transmettre les fiches à l'initiateur du projet, qui, en étroite relation avec le ministère, jugera opportun ou non de transmettre l'échantillonnage pour une analyse plus complète. Ce programme vise à surveiller l'évolution de la cyanobactérie dans notre lac. Cette escouade, composée de Michel Fleury, Geneviève Trépanier, Laurent Plante, Vincent Caron, Henriette Cayer, Patricia Laferrière, Claire Lessard, André Martin, Rodrigue Grégoire, Louissette Réhaume, Jacques Bilodeau, France Bergeron, Georges-Émile Paradis, Andrée Claire Brochu, Pierre Gourdeau, était réunie dernièrement autour de Jacques Brochu, coordonnateur au secteur hydrique du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, venu donner une courte session de formation aux partenaires du projet.



Les bénévoles à l'honneur



Avant les fêtes de fin d'année, les membres de l'Association ainsi que les bénévoles les plus actifs étaient réunis autour d'heureuses agapes. Il s'agissait, cette année encore, que l'A.P.L.S.I. prenne en charge une partie du coût du souper pour remercier et encourager les actes de bénévolat sans lesquels nos infrastructures ne pourraient être conservées dans un aussi bon état. C'était aussi une occasion idéale pour remercier particulièrement Denis Cayer et Éric Lessard qui avaient passé beaucoup d'heures dans l'entretien de la patinoire durant l'hiver 2011-2012.

Party de sucre, grande réussite cette année encore

Notre traditionnel party de sucre s'est tenu le 24 mars dernier. Il était précédé d'une marche en forêt pour les plus courageux. Cette vingtaine d'amateurs de plein air eurent le plaisir de sillonner les sentiers qui offraient des conditions idéales pour l'activité. L'Association offrait, à mi-parcours, un délicieux chocolat chaud agrémenté de quelques gouttes d'un kirsch venu tout droit d'Allemagne. À leur arrivée au Manoir, une soixantaine de personnes les attendaient pour s'attabler autour du thème de la cabane à sucre. Roch Beaupré, fidèle au poste, s'est chargé de préparer la tire d'érable qui ne put que ravir les becs les plus sucrés !



**UN SEUL
ENDROIT**



101, rue Rosaire-Robitaille, SAINT-RAYMOND (Québec) G3L 4S7 Tél. : 418 337-2216 • www.cloutiersports.com



Élévateur • Quai

**VENTE ET
INSTALLATION**

- VENTE
- SERVICE À DOMICILE
- RÉPARATION/ENTRETIEN
- LAVAGE
- TRANSPORT
- LOCATION DE REMORQUES
- Bateau
- Ponton
- Motoneige
- COUTURE
- RÉPARATION DE FIBRE DE VERRE/GELCOAT
- REMBOURAGE
- REMISE À NEUF DE TOILE, PLANCHER, AMEUBLEMENT DE BATEAU

COUTURE



Au service de votre bateau depuis 1944



**OUVERT
LE
SAMEDI
JUSQU'À
MIDI**

SERVICE D'ENTREPOSAGE



Michel Fleury toujours bien impliqué dans la vie locale

Depuis l'an dernier, Michel Fleury a cédé sa place de responsable de l'environnement au sein de l'A.P.L.S.I. C'est maintenant François Rhéaume, docteur en génie électrique, occupant un poste de scientifique de la défense RDDC qui assume cette lourde responsabilité. Il est depuis toujours un enfant du lac. Il est aussi l'auteur du DVD que vous avez reçu avec votre envoi de renouvellement d'adhésion. Revenons à Michel Fleury qui n'a pour autant pas renoncé au bénévolat. Outre son implication dans le comité des familles et des aînés, il est maintenant responsable des communications du comité embellissement de la Ville de Saint-Raymond. Il invite d'ailleurs le maximum de personnes à participer au concours lancé à nouveau cette année et qui couronnera le meilleur travail en matière de renaturation de la rive. Vous pouvez aussi vous inscrire au concours «Maisons fleuries». Plus de détails sur le site de la Ville de Saint-Raymond.



Claudette Genois et Marcel Paré gagnant du concours 2012

L'A.P.L.S.I. tient à féliciter les gagnants du concours 2012 pour la renaturation des berges du lac Sept-Îles, concours organisé par le comité d'embellissement. Il s'agit de Claudette Genois et de Marcel Paré qui n'ont pas lésiné sur les efforts pour régénérer leur rive et, par la même occasion, ils ont posé un geste concret pour la protection de notre lac. À noter aussi des mentions d'honneur attribuées à Jean Claude Papillon, Hélène Godin et des félicitations pour le volet aménagement à Danielle Harvey et à Denise Duguay Vallerand. Nous vous encourageons vivement à vous inscrire cette année et à continuer de travailler efficacement dans vos projets de plantation. Le jardin démonstratif du club nautique vous fournira des idées de végétaux recommandés pour les abords de lac.

La cloche de la chapelle est devenue muette



Depuis que nous avons célébré les 70 ans de cette « Grande Dame » le 8 juillet 2012, la cloche de la chapelle est en effet devenue muette. Un rassemblement spécial auquel les gens avaient répondu présents en grand nombre était organisé pour cet anniversaire. Une célébration eucharistique présidée par Monsieur le Curé de Saint-Raymond Louis Corriveau, entouré des impliqués de la première heure et de Daniel Dion, maire de la ville que vous reconnaîtrez tous sur cette photo. Ces bénévoles ont contribué activement au bon déroulement de cette ultime rencontre tant pour la musique, les chants et la décoration de la chapelle. Après la cérémonie, afin de favoriser la fraternité existante entre résidents à l'année, saisonniers et villégiateurs, un verre de l'amitié et quelques bouchées étaient servies par l'équipe du Manoir.

En fin d'année 2013, la Ville de Saint-Raymond a adopté une motion de félicitations à l'endroit de MM. Michel Fleury et Jacques Plamondon pour leur engagement au sein du comité conjoint en environnement au cours des quatre dernières années. Des félicitations bien méritées pour un travail acharné qui porte aujourd'hui ses fruits !





HYUNDAI St-Raymond



484, Côte Joyeuse, Saint-Raymond
hyundaistraymond.com

418 337-2234
1 877 337-2234



LA FROMAGERIE
Alexis de
PORTNEUF[®]
FINE CHEESE MAKERS

*Aire de repas
intérieure et extérieure*
**LA BOUTIQUE EST OUVERTE
7 JOURS/7**

Venez goûter
Le Cendrillon,
meilleur
fromage
au monde !
(2009)

*Bienvenue aux
cyclistes, motocyclistes,
motoneigistes, aux groupes
organisés et aux écoles!*

- Épicerie fine, pain frais
- Viandes de gibier et produits du terroir
- Plateau de fromages et panier cadeau
- Activité vidéo dégustation sur réservation

Crème glacée avec coulis à l'érable saucée ou non dans le chocolat belge



En saison

418 337-4287 Boutique : poste 240
71, avenue Saint-Jacques, Saint-Raymond
www.alexisdeportneuf.com



Les travaux de restauration du quai du club nautique et des abords du lac finalisés

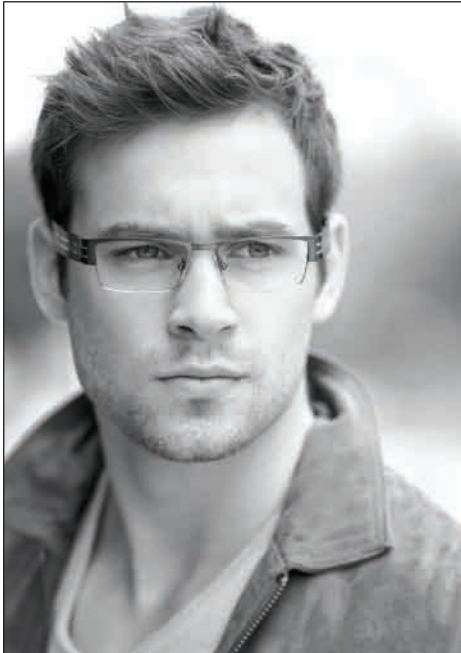
Un des projets qui tenait à cœur aux responsables de l'Association était de montrer l'exemple en matière de renaturation de la rive. En effet, nous prêchions pour l'aménagement de la bande riveraine alors que nous mêmes n'étions pas conformes à nos exigences. C'est maintenant chose faite depuis l'automne dernier alors qu'une corvée de plantation était organisée pour finaliser le projet d'aménagement aux alentours des nouveaux quais. Armés de pelles, de râtaux, de brouettes, et aussi d'une bonne dose de bonne humeur, un nombre impressionnant de bénévoles avaient répondu présents à l'appel de l'Association. Un jardin démonstratif a maintenant pris tout l'espace en remplacement de la zone gazonnée tant décriée. De manière souterraine, un réseau de canalisation des eaux pluviales permet désormais de filtrer, au moyen de bassins de décantation, les eaux de ruissellement chargées en sable. Nous vous invitons à venir flâner dans ce nouvel aménagement et à y puiser les sources d'idées utiles à votre aménagement de la bande riveraine. Les végétaux plantés ont été sélectionnés par la firme Yhethi qui détient une grande expertise dans le domaine de la renaturalisation, alors que le terrassement a été confié à la compagnie Aux Primeverts.



Un dernier projet d'envergure !

Souvenez-vous, l'époque n'étant pas si lointaine, où nous envisagions l'éventualité de devoir céder nos installations faute de pouvoir les entretenir ! Cette époque est maintenant révolue. Nous avons su collectivement, en puisant dans nos fonds propres (sans endettement), et grâce à l'implication des bénévoles et du soutien financier de la Ville de Saint-Raymond dans certains dossiers, relever de grands défis tels que la mise aux normes de nos installations septiques, le creusage d'un puits artésien, la construction de nouvelles toilettes, la réfection des tennis, le remplacement d'une poutre de soutènement du club nautique, le remplacement des anciennes fenêtres, la réfection des quais, la réalisation du jardin démonstratif et bien d'autres petites actions qu'il serait fastidieux d'énumérer.

Mais il reste un grand coup à donner au niveau des fondations du club nautique. En effet, nos anciens avaient fait du meilleur qu'ils pouvaient à leur époque, mais il faut savoir qu'à bien des endroits le club nautique repose simplement sur des pneus remplis de béton qui, on le comprendra bien, après plus de 60 ans, avec l'action du gel et du dégel ont perdu de leur portance. Nous devrions donc consacrer nos énergies cet automne sur ce dossier. La faisabilité du projet est toujours à l'étude. La Ville de Saint-Raymond nous accorde une subvention de 25 000 \$ pour cette réalisation et nous espérons pouvoir compter sur votre générosité en dons pour mener à bien ce nouveau défi. Il est toujours temps d'émettre un chèque de contribution volontaire à l'ordre de l'A.P.L.S.I. et de le déposer au club nautique. Nous devrions, cette fois-ci, avoir recours à un financement bancaire pour mener à bien ces travaux qui seraient de grande envergure puisqu'il s'agit de déplacer le club pour permettre l'excavation puis l'érection d'une solide fondation. Durant l'été, au moyen de nos correspondances par courriel nous vous donnerons plus d'informations sur le développement du dossier.



Deuxième paire gratuite

Pour ne rien manquer de l'été!

Recevez une deuxième paire de lunettes gratuites, de même prescription, à l'achat d'une première paire choisie parmi toutes les grandes marques en magasin!

Votre deuxième paire peut être choisie parmi soit **une solaire**, une lunette d'ordinateur ou encore une deuxième paire régulière!

Les lunettes sont à titre indicatif seulement. *Informez-vous pour les détails et restrictions. Date limite: 31 juillet 2013.



Saint-Raymond
333, Côte Joyeuse
418 337-6751

aéroplan Vous pouvez accumuler des milles AéroplanSM chez nous. Renseignez-vous pour les détails en magasin.

Prenez rendez-vous au
marchandgiguere.com

Dr René Marchand, optométriste
Nous acceptons les prescriptions de l'extérieur
Examen de la vue · Lunettes · Verres de contact

MARCHAND GIGUÈRE



Les bonnes lunettes

Meilleur service depuis 1944

ST-RAYMOND
Germain



Buick

GMC



560, Côte Joyeuse, Saint-Raymond 418 337-2226

www.germainchevrolet.ca

O
U
V
E
R
T
L
E
S
A
M
E
D
I



GERMAIN NISSAN
DONNACONA



104, Commerciale Donnacona 418 285-0970

www.germainnissan.ca



Marathon et Course cycliste



Le chemin du lac Sept-Îles voit des sportifs de haut niveau fouler ses kilomètres chaque année. En plus du «Grand prix cycliste» qui avait lieu le 25 mai dernier, nous avons eu aussi le plaisir de voir passer les coureurs à pied qui étaient inscrits au premier semi-marathon de Saint-Raymond le 9 juin dernier. On note aussi qu'on rencontre de plus en plus et en tout temps, des adeptes de la course à pied et de la marche autour du lac. Nous recommandons aux automobilistes la plus grande vigilance, en particulier la fin de semaine.

Barrage du lac

Suite à des recommandations faites par le Ministère, La Ville de Saint-Raymond avait budgété pour 2013 des travaux de remise en état du barrage. Dans ce dossier, l'A.P.L.S.I. travaille en étroite concertation avec les services de l'hôtel de ville pour que les modifications apportées soient cohérentes avec notre action de protection du lac. Cet hiver, une équipe de professionnels est venue sonder le cœur de l'ouvrage. Dans le but de budgéter au plus juste le montant total qui sera engagé, la Municipalité a décidé de reporter les travaux à 2014.



Lina Rousseau : L'abondance au service des enfants

Chaque année, nous consacrons quelques lignes à Lina Rousseau qui réside l'été sur l'une des îles. Elle les mérite bien tant elle déploie d'énergie pour écrire ces albums à destination des parents, des enseignants et, bien entendu, des enfants. Quatre albums de Galette avec une nouvelle série sur les émotions (Galette pique une colère, Galette a une peur bleue, Galette est fou de joie et Galette est triste) et un nouveau Madame Poule, qui s'intitule Une surprise pour Madame Poule viennent grossir la collection de l'auteure. Il était une fois Charles, une histoire à partir de sa propre expérience auprès des enfants malades puisque, chaque semaine, Lina Rousseau se rend au Centre Mère Enfant du CHUL pour raconter des histoires aux enfants. Dans cette aventure, elle a prêté son personnage à une grande amie qui est décédée en 2010 et qui a passé sa vie à enseigner la littérature jeunesse à l'Université Laval. Elle voulait lui rendre hommage sous la forme de Madame Rigolote qui occupe une large place dans l'ouvrage.

« C'est ma façon à moi de donner aux autres et de partager. Pour tous ces enfants que je rencontre, c'est un petit moment de répit et cela rend leur journée plus joyeuse grâce à la magie des livres. Je me sens très privilégiée de pouvoir leur apporter ces beaux moments. C'est une histoire très touchante toute en douceur et en profondeur qui permet de sensibiliser les lecteurs, enfants et adultes, face à la maladie. Une histoire sur le courage et la résilience des enfants. » nous confie Lina. À noter également que, chaque année, l'auteure offre généreusement ses nouveautés à la bibliothèque du lac Sept-Îles.



Remerciements

À juste titre, le très actif bénévole Marcel Goulet que nous pourrions aussi qualifier d'homme à tout faire, toujours disponible, que ce soit pour dix minutes, une heure ou même une journée de travail, nous demande de remercier certains résidents du lac qui ont contribué en don de matériel. Il s'agit en particulier de Gilles Linteau et d'André Julien avec de l'équipement pour faciliter l'ouverture et la fermeture de notre installation d'eau. Merci aussi à Pat Gingras de **Micro Bits** qui a gracieusement fourni le fil permettant d'offrir depuis la station d'essence et ce, dans de bonnes conditions, le paiement avec un appareil sans fil.



528, Côte Joyeuse, Saint-Raymond
Tél. : 418 337-4667
Ligne Québec : 1 888-437-4667

Visitez notre site internet :
www.autofiset.com

ACHAT ET VENTE

D'AUTOS ET DE CAMIONS
D'OCCASION

FAITES CONFIANCE À DES GENS
D'EXPÉRIENCE

DANIEL FISET
MARIO FISET
NICOLAS FISET

Depuis 1980 à votre service !



SALON DE BEAUTÉ pour véhicules

Nettoyage intérieur - Moteur
à la vapeur - Cirage

AUTOS • CAMIONS

VÉHICULES

- GARANTIS
- INSPECTÉS

Tous nos véhicules
sont GARANTIS

UN BEL ÉTÉ À TOUS !
418 337-4667



Suzy Lapalme

Orthésiste du pied et soins des pieds
MEMBRE APQ, ANQ, OTPQ

Soins des pieds • Orthèses plantaires
Réflexologie • Bas support

149, rue Saint-Joseph
Saint-Raymond
(Québec) G3L 1H4

SERVICE SUR PLACE

418 337-8086

Un nom et un numéro à retenir...



Coiffure homme • femme • enfant

418 337-2121

AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS

Place Côte Joyeuse
Saint-Raymond

Dépositaire
des produits **REDKEN**
5TH AVENUE NYC



*Offrez-vous
un beau
sourire !*

Ordre des
denturologistes
du Québec

- Prothèse complète, partielle et personnalisée
- Prothèse sur implants
- Service de réparation 1 heure
- Bénéficiaire de l'aide sociale acceptée

Examen et estimé gratuit

Prothèses haut et bas à partir de **1 400\$**

Financement disponible à 0% intérêt/6 mois

À votre service depuis plus de 35 ans !

Urgence : 418 873-5573

Mardi, mercredi, jeudi : 9h à 17h

Mardi : 18h à 20h Sur rendez-vous



Yvon Paquet d.d.



Clinique de denturologie
Yvon Paquet d.d.

267, Saint-Maxime, Saint-Raymond

418 337-2655



EN QUELQUES MOTS

PROVENANCE DES RÉSIDENTS EN 2012

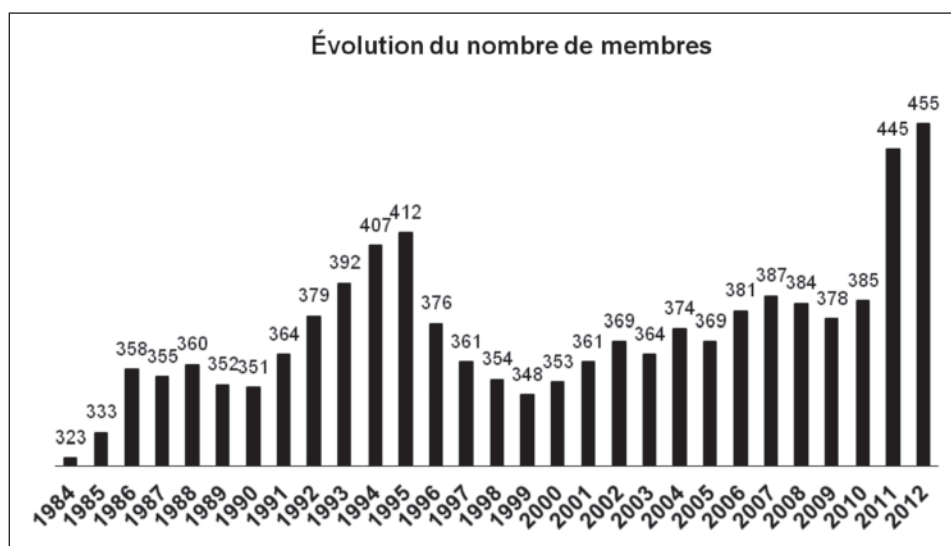
Notre fichier des résidents comporte 568 résidents. Voici le lieu de résidence principale d'où ils proviennent:

| | |
|--------------------------|-----|
| St-Raymond | 246 |
| Ville de Québec | 194 |
| Rive nord de Québec | 43 |
| Comté de Portneuf | 26 |
| Rive sud de Québec | 21 |
| Île d'Orléans | 20 |
| Extérieur du Québec | 8 |
| Montréal et ses environs | 8 |
| Autres | 2 |

soit en téléphonant au responsable du recrutement, monsieur Jacques A. Bilodeau au numéro 418-337-6979, soit en

écrivant à : APLSI, att. recrutement, 3309 Chemin du lac Sept Îles, St-Raymond QC, G3L 2S3

RECRUTEMENT 2012



COMMENT DEVENIR MEMBRE

La première condition pour devenir membre de l'APLSI est d'être propriétaire d'une résidence ou d'un terrain sur le Chemin du lac Sept-Îles ou sur une rue adjacente menant au lac. L'APLSI reçoit régulièrement de la Ville de St-Raymond toute l'information sur les mutations de propriétés. Les nouveaux propriétaires sont donc inscrits sur la liste des résidents et reçoivent une lettre de bienvenue au moment de la cotisation annuelle, au début d'avril de chaque année, avec l'information à compléter pour devenir membre.

Si l'acquisition se fait en pleine saison active, entre mai et septembre, et que le nouvel arrivant veut devenir membre tout de suite, il doit se présenter au club nautique pour avoir sa carte de membre. Une preuve de l'acquisition peut être demandée par le préposé du club nautique si l'APLSI n'a pas encore reçu de la Ville de St-Raymond l'avis de mutation. Pour s'assurer de recevoir l'avis de cotisation en avril, on invite par contre tout nouveau propriétaire à nous aviser le plus tôt possible de son achat et à nous donner ses coordonnées complètes de résidence permanente soit par internet à recrutement@aplsi.com,

NOUVEAU TARIF 2013

Cette année, le prix de la carte de membre est augmenté à **120 \$** pour compenser l'inflation des deux dernières années, l'augmentation de la TVQ en 2012 et les dépenses exceptionnelles à effectuer au club en 2013. Ce montant de 120 \$ comprend la TPS (5.21 \$) et la TVQ (10.39 \$). Il reste donc 104.40 \$ net à l'APLSI pour financer les opérations et les rénovations du club nautique et toutes les activités dont celles visant la protection de l'environnement. Nous faisons aussi appel à votre générosité et vous invitons à contribuer aux fonds spéciaux d'immobilisation et d'ensemencement. Vous pouvez aussi nous faire un don pour d'autres objets comme par exemple pour la cause de l'environnement, pour l'entretien de la patinoire, ou pour d'autres sujets qui vous tiennent à coeur en l'inscrivant sur le formulaire d'adhésion.

FONDS D'IMMOBILISATION 2012

Le nombre de gens qui ont donné volontairement au fonds d'immobilisation est passé de 129 à 118 soit une légère diminution de 8,5 %. Le montant reçu est passé de 5 627\$ en 2011 à 4 805\$ en 2012 soit une diminution de 14,6 %. Grâce à ces dons et aux subventions de la Ville de St-Raymond, les travaux majeurs aux quais exécutés au printemps 2011 et au terrain à la fin de l'été ont donc pu être réalisés et cela, sans avoir recours à un emprunt. Un gros merci à tous les donateurs et aussi aux bénévoles qui ont travaillé aux chantiers et donné de leur temps..

ADRESSES DE COURRIEL

Le nombre de gens qui ont donné leur adresse de courriel pour recevoir nos messages web est passé de 370 en 2011



PASSIONNÉ ET PROFESSIONNEL DEPUIS PLUS DE 15 ANS

- RENCONTREZ NOTRE **ÉQUIPE QUALIFIÉE** ET DISPONIBLE;
- POUR UN PROJET PERSONNALISÉ EN **AMÉNAGEMENT PAYSAGER**
- DES CONSEILS DE NOTRE ÉQUIPE D'**HORTICULTEURS**
- DES PRODUITS DE QUALITÉ DANS NOS **CENTRES-JARDINS**
- SERVICE D'**ENTRETIEN ET SOINS DES VÉGÉTAUX**

Venez visiter
notre nouvelle
fleuristerie
et notre
boutique
cadeaux
située au
180, rue
Saint-Joseph



Primeverts
CENTRE JARDIN • PAYSAGISTE • FLEURISTE

VISITEZ NOS
SUCCURSALES
CENTRES
JARDINS

SAINT-RAYMOND
114, ave Saint-Jacques
418 337-7797

NOUS
DESSERVONS
TOUTE
LA RÉGION DE
QUÉBEC

NEUVILLE
(anciennement les Serres Boisjoli)
1140, route 138
418 876-2216

WWW.PRIMEVERTS.COM

Également sur FACEBOOK



EN QUELQUES MOTS

à 425 en 2012 soit une augmentation de 14,8 %. Plusieurs personnes ont apprécié recevoir l'information sur les activités au moment opportun. Ceux qui nous donnent leur adresse de courriel sauvent des coûts d'envoi importants à l'APLSI et beaucoup de temps aux bénévoles. N'oubliez pas de nous informer si vous changez votre adresse électronique.

N'oubliez pas de nous transmettre tout changement d'adresse physique ou électronique en cours d'année. Téléphoner à Jacques A. Bilodeau au 337-6979 ou écrivez par internet à recrutement@apsi.com ou écrivez-nous à l'adresse suivante: APLSI, 3309 Chemin du Lac Sept-Îles, Saint-Raymond, QC, G3L 2S3

CHANGEMENTS AUX JOURS D'OUVERTURE DU CLUB NAUTIQUE OU DE LA DESCENTE À BATEAUX EN 2012

Pour tenir compte des habitudes des usagers, nous avons augmenté le nombre de jours d'ouverture pour les périodes de fin de semaine du printemps et de fin de saison. Au total de la saison, le club sera ouvert huit jours de plus que l'an dernier. Vous trouverez le détail des jours et des heures d'ouverture sur le calendrier du site internet et sur la copie papier jointe à l'envoi pour le renouvellement de la carte de membre.

CHAPELLE DU LAC SEPT-ÎLES

Il n'y aura pas de messe à la chapelle en 2013

LOTOMATIQUE : C'EST TERMINÉ

Une compensation de près de 1 600 \$ a été versée à l'APLSI pour la cessation de ses opérations concernant la Lotomatique. Merci à ceux et celles qui nous ont encouragé au cours des dernières années

LA DESCENTE À BATEAUX



La descente à bateaux est un **privilège réservé aux membres** et votre association doit en assurer un contrôle adéquat. Ce contrôle vise à ce que **seuls les membres** puissent avoir accès au lac via les installations du Club nautique et à réduire le nombre d'embarcations sur le lac. **Les embarcations d'invités ne sont pas autorisées.** Pour l'essentiel, la procédure de l'an dernier demeure en vigueur :

LES RENDEZ-VOUS

En dehors des heures normales d'ouverture, il est possible de prendre rendez-vous **à 24 heures d'avis** pour assurer la disponibilité d'un responsable en laissant un message avec votre demande et vos coordonnées dans la boîte vocale du club. (418 337-3232) Un préposé vous téléphonera pour confirmer le rendez-vous du lendemain. Nous demandons votre collaboration pour respecter des heures raisonnables entre **9 h et 12 h et 13 h à 17 h**, selon la disponibilité du responsable. Ceux qui se présentent fortuitement à la barrière de la descente à bateaux sans rendez-vous préalable le font à leur risque si le responsable n'est pas disponible à ce moment. **Un montant de 10.00 \$ est exigé pour le service sur rendez-vous.**

LES VENDREDIS « 5 À 7 » : 2 de plus qu'en 2012

Cette activité permet à plusieurs d'entre vous, jeunes comme plus âgés, de venir débiter la fin de semaine de façon agréable entre amis dans une atmosphère de détente tout en dégustant les excellents mets offerts à prix modiques et préparés par l'équipe du Manoir selon le thème du jour. Consultez le calendrier et soyez des nôtres pour partager ces moments de détente. Vous êtes aussi invités à venir tous

les autres vendredis pour prendre un verre et rencontrer vos amis (il n'y a alors aucun repas de disponible). Le bar est ouvert en tout temps au club. Les dates des «5 à 7» sont : 14 juin, 5 juillet, 26 juillet, 9 août, 30 août, 13 septembre. Les tarifs et menus de ces «5 à 7» seront publiés sur le site internet avant les événements.

LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque du lac Sept-Îles offre aux membres de l'APLSI des BEST SELLERS, BIOGRAPHIES, ROMANS POLICIERS, CONTES, NOUVELLES, BD, etc. Il y en a pour tous les goûts et tous les âges. De belles collections autant pour les adultes que pour les enfants. L'équipe de bénévoles vous attend en grand nombre et se fera un plaisir de vous accueillir et de vous conseiller. Encouragez vos enfants à venir nous visiter et à passer de belles heures de lecture. On accepte les dons de livres. Merci aux généreux donateurs qui donnent des livres usagés pour enrichir la bibliothèque.

Où : À la chapelle du lac Sept-Îles
Inscription : En tout temps aux heures d'ouverture
Coûts : 3 \$ par enfant et 6 \$ par adulte, pour la saison
Horaire : Tous les samedis de 10 h à 12 h. À compter du 29 juin jusqu'au 31 août

Pour information à l'APLSI, contactez madame Jacqueline Côté Bilodeau, 418 337-6979

PARADE DE BATEAUX

La parade de bateaux a changé de date pour rejoindre plus de monde en plein été. Décorez votre embarcation et participez au concours du plus beau bateau. Faites des feux d'artifice sur vos terrains lors du passage des bateaux et participez au concours des plus beaux feux d'artifice. Les détails du concours seront diffusés avant l'évènement sur notre site internet. Départ face au club entre 21 h. et 21h 30 le samedi 6 juillet.

OUVERT
les lundis

À tous les résidents,  Plus de services
sous le même toit

 **esthétique - coiffure - électrolyse - laser**

Body Perfect

- Body Piercing
- Soins esthétiques réguliers et spécialisés
- Électrolyse
- Maquillages réguliers et personnalisés (mariages, bals et plus)
- I.P.L. (épilation à la lumière pulsée)
- Soins des pieds
- Soins des mains
- Pose de gel



Isabelle Falardeau
Esthéticienne
16 ans d'expérience



- Coiffure
- Esthétique
- Électrolyse
- Laser
- Pose d'ongles



Josée Lapointe
Esthéticienne
23 ans d'expérience

Aly-Mix Coiffure

Pour elle, lui et les tout-petits
avec ou sans rendez-vous

- Coloration
- Coupe
- Mise en plis



Vicky Paquet
Coiffeuse
9 ans d'expérience

716, rue Saint-Joseph, Saint-Raymond

418 337-6364

Accommodation Marie-Claude inc.

**Les 1^{er} à vous
accueillir
avec le sourire !**

**OUVERT
DÈS 6H00
SUR SEMAINE
ET 7H00
LA FIN DE
SEMAINE**

**GRANDE VARIÉTÉ
DE PRODUITS**

**Duo
Café/Muffin frais**

**BIÈRE À PRIX
COMPÉTITIF**

**Sandwichs faites
sur place**

**DÉPOT NETTOYEUR
MARC GARIÉPY**

EXCLUSIF

**Droit d'accès pour la Zec Batiscan Neilson
Accueil Ste-Anne et Accueil Talayarde
Vers • Glace**

**775, Saint-Joseph, Saint-Raymond
(Québec) G3L 1M4**

Tél. et téléc. : 418 337-2868

Le Dépanneur

EN QUELQUES MOTS

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE : AVIS DE CONVOCATION (dimanche 11 août)

Prenez avis qu'une assemblée générale des membres de la corporation de l'Association des propriétaires du Lac Sept-Îles Inc. sera tenue au Club nautique, 3309, Chemin du Lac Sept-Îles, Saint-Raymond, **dimanche le 11 août 2013** à compter de 9 h 30. L'ordre du jour est celui prévu aux règlements de l'Association. Donné par ordre du bureau de direction, à Saint-Raymond, ce 14^{ème} jour de janvier 2013.

Serge Thibeault, Président
Georges Paradis, Secrétaire

SOUPER DES SACOCHES

Date : mardi, 20 août, rendez-vous vers 17 h 30

Coût : 17 \$ par personne (taxes incluses)

Ouvert exclusivement aux femmes pour une rencontre amicale

Salade du moment + Brochette de poulet au poivre + Pomme de terre au four + Dessert et café

LE SITE INTERNET DE L'APLSI

Le site internet de l'APLSI, www.aplsi.com a été constamment amélioré depuis deux ans et l'information est mise à jour très régulièrement pour bien vous renseigner sur ce qui se passe au lac. Ce site devrait être votre meilleur lieu pour connaître l'information la plus à jour et surtout les informations de dernière minute, pour réserver votre table ou signaler votre présence lors des activités, pour consulter le calendrier de l'APLSI etc. Un merci tout particulier à Georges-Émile Paradis et Jacques Bilodeau qui consacrent beaucoup de temps au site internet.

LA LOCATION DU CLUB AU SERVICE DES MEMBRES

Vous pouvez louer la salle du Club nautique pour organiser vos réceptions privées. Que ce soit pour un mariage ou une fête, l'APLSI offre des conditions raisonnables. Pour des raisons de sécurité, aucune baignade n'est possible lors de ces événements. Dans le but de diminuer le bruit émanant du club lors des activités, l'utilisation d'amplificateurs bruyants est interdite le soir. L'utilisation abusive des basses fréquences et les bruits extérieurs après 23 h sont aussi interdits. Le prix minimal du lundi au jeudi est de 150 \$ tandis que les vendredis, samedis et dimanches, les frais de location sont de 350 \$. Pour les fins de semaine seulement, un rabais de 50 \$ est accordé au client s'il est membre de l'APLSI. Certains frais additionnels peuvent s'appliquer pour les services supplémentaires.

Contactez monsieur Vincent Caron au 418 337-8893 ou adressez-vous au Club nautique au 418 337-3232. Réservez tôt pour profiter des places disponibles en 2013 et pour organiser votre réception. Vous pouvez vérifier la disponibilité de la salle sur notre site internet, www.aplsi.com à l'item : « calendrier » puisque toutes les réservations y sont inscrites.

L'OPÉRATION DU CLUB

Le bureau de direction a poursuivi la pratique de confier en 2013 l'opération du Club nautique (le gardiennage et toutes les tâches qui l'entourent) à une compagnie privée dirigée par Vincent Caron et Guillaume Bouquet du Manoir du lac Sept-Îles. Le numéro du gardien du Club nautique est le 418 337-3232.

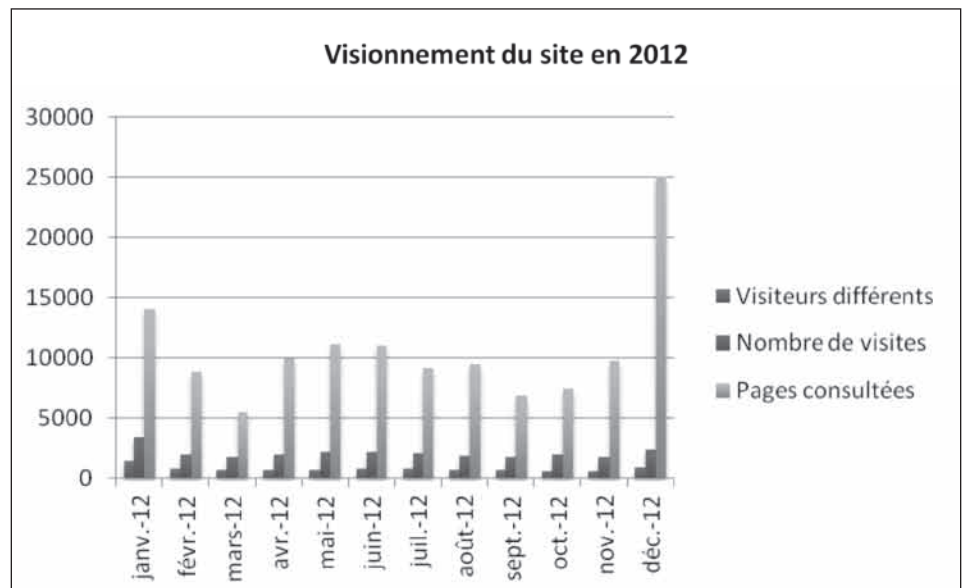
ACCUEILLIR DES FRANÇAIS

Quelques familles le font déjà au lac. Si comme elles, vous désirez accueillir des touristes français pour une nuitée, ceci à votre convenance et selon vos disponibilités, en contrepartie d'une compensation monétaire, contactez Vincent Caron au 418-337-8893.

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Les photographies que vous retrouvez dans ce numéro proviennent de Jacques Bilodeau, Vincent Caron, Serge Thibault, Denise Guy

La photo de couverture a été prise par Vincent Caron.



DONNEZ À VOTRE PROPRIÉTÉ LE MAXIMUM DE VISIBILITÉ !

/ MAISONS & DEMEURES DE CARACTÈRE!

PROFITEZ DE NOTRE COMPÉTENCE ET DES MEILLEURS OUTILS DE VENTE SUR LE MARCHÉ



**DONALD
/ DENIS** COURTIER
IMMOBILIER

**NATHALIE
/ BEAULIEU** COURTIER
IMMOBILIER

**YVAN
/ NADEAU
GENEST** COURTIER
IMMOBILIER



RE/MAX @ccès
agence immobilière

Tranquilli-T

1538, Jules Verne
Sainte-Foy, Québec, G2G 2R5

UNE FORCE DE FRAPPE **RE/MARQUABLE**

Une équipe différente, compétente et performante !

Nous mettons en contact les bons acheteurs avec les bons vendeurs.

Nous vous offrons une visibilité au-delà de vos attentes avec nos affiches repérables au premier coup d'oeil.

Affiches, annonces journaux et guides immobiliers spécialisés, site internet ultra-performant. Voilà les outils avec lesquels nous investissons le marché immobilier et ce avec une présence assidue.

Confiez la réussite de la vente ou de l'achat de votre propriété à un courtier immobilier membre du grand réseau RE/MAX.

Vous serez notre priorité et nous serons une valeur ajoutée tout au long du processus de vente ou d'achat de votre maison.

RE/MAX
Le réseau le plus
performant de l'industrie
numéro 1 au Québec



Tranquilli-T

Pour la vente ou l'achat de votre propriété

Contactez notre équipe

418.948.1000

ou visitez notre site internet

www.courtiersympathique.com



Nos activités en images



Y O U L I E
— boutique vêtements femmes —



smash! svelte Jeans SCAPA Lois
Washline

**Certificat-
cadeau
disponible**

Ouvert le dimanche de 10h à 15h jusqu'au 15 septembre 2013
— vêtements - bijoux - Accessoires —

239, rue Saint-Joseph, Saint-Raymond

Julie Moisan,
propriétaire **418 987-5777**



Entrepreneur général Rénovation et construction

- Menuiserie
- Recouvrement extérieur
- Finition intérieure
- Vente et pose de portes et fenêtres
- Galerie
- Projets «clé en main»
- Accompagnement et conseil dans l'élaboration de vos projets

Téléphone : **418 337-8915**

Cellulaire : **418 283-2295**

renovationgrandportneuf@hotmail.com

Fernand Gauvin, propriétaire

RBQ 8189-2341-06

Membre APCHQ

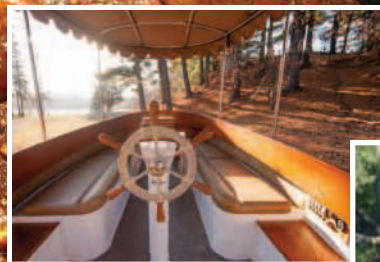


3719, des Commissaires
Rawdon (QC) J0K 1S0
450 834.6060 | 1 866 479.1099
info@electricboats.ca
www.riopelmarine.com



CONTACTEZ-NOUS POUR L'ESSAI D'UN BATEAU.

- Idéal pour **tous les plans d'eau**
- **Très silencieux** pour une navigation tranquille
- Des heures de promenade à **peu de frais**
- **Non polluant** et facile à manoeuvrer
- Une solution environnementale grâce à son **moteur électrique** haut de gamme
- Fini en teck ou en acajou
- Offert en bleu marin, vert forêt, blanc et rouge
- Demande **peu d'entretien** et est très **économique** à opérer
- Batteries rechargeables dans une prise 110V pour **6 à 8 heures** de navigation



Hommage à Denise



Celles et ceux qui ont eu le bonheur de la côtoyer se souviennent de son large sourire, mais surtout de sa bonne humeur permanente. Avec sa compagne Réjane, Denise Petitclerc a, durant deux années, assumé le poste de gardienne du club nautique. Les plus réfractaires au règlement ne tardaient pas à s'y conformer quand Denise s'adressait à eux d'une voix posée et avec l'habileté d'un ton qu'on retrouve chez une mère ou une grand-mère. Denise n'a jamais dissimulé les bons moments qu'elle a passés parmi nous au lac. Elle disait souvent : « Si nous avions su, nous aurions

accepté ce contrat bien plus tôt dans notre vie ! ». Ces dernières années, Denise avait entrepris l'écriture d'un livre qui racontait sa vie. Par chance, in extremis, elle a pu le compléter et même en découvrir le premier exemplaire. Certains passages nous sont consacrés. Denise est décédée le 4 avril dernier, seulement trois mois après un diagnostic de cancer. Elle avait 72 ans. C'était une amie du lac, c'était une de mes grandes amies! Salut Denise et merci pour tout!

V.C.

Ils nous ont quittés



Bélanger, Marie-Rose, fille de feu Émile Bélanger et de feu Marie-Louise Dubé, décédée le 16 novembre 2012, à l'âge de 72 ans. Courageuse, respectueuse de tous, elle lutta contre la maladie durant trois ans. Elle habitait rue des Abeilles.



Bernier Hardy, Sophie, épouse de monsieur Benoit Hardy, décédée le 29 avril 2013 à l'âge de 45 ans.



Bouffard, Ginette, décédée le 3 juillet 2012, à l'âge de 69 ans, fille de feu Pierre Bouffard et d'Albertine Dorval. Elle était la sœur de Bibiane, épouse de Jean Lortie.



Gingras, André, époux de madame Monique Gaumont, décédé le 5 octobre 2012, à l'âge de 86 ans. Il était photographe et a fourni de nombreux clichés à L'Alouette. Il était le beau-frère de Harold Bernier et Raymond Kelly.



Letarte, Marie, fille de feu Me Guy Letarte et de dame Thérèse Lafond, décédée le 19 juin 2012, à l'âge de 53 ans. Elle laisse dans le deuil sa fille Catherine Soulard.



Ouellet, Jacquelin, époux de dame Edna Pagé, décédé le 6 mars 2013, à l'âge de 81 ans.



Pelletier, René, époux de dame Monique Bérubé, décédé le 10 novembre 2012 à l'âge de 77 ans. René a été, pendant plusieurs étés, un promoteur de la pétanque au lac Sept-Îles.



Plamondon, Roland, époux de feu dame Aline Rioux, décédé le 5 mai 2013, à l'âge de 100 ans et 11 mois, autrefois de l'île Bergeron. Il était le père, entre autres, de Louise (Kenneth Healy) et de Charles Plamondon.



Thibault, Gaétan, fils de feu dame Jeanne-D'Arc Boulanger et de feu Marcel Thibault, décédé le 13 octobre 2012, à l'âge de 63 ans et 7 mois.



Verreault, Julien, Lucina, épouse de feu Roch Julien autrefois marchand à Saint-Raymond. Elle est décédée le 2 novembre 2012, à l'âge de 84 ans.

De la déco à la réno, entre nous c'est du solide.

Pour le Jardinage



- Engrais à pelouse et jardin (produits sans phosphate)
- Terre pour le jardinage
- Insecticides à pelouse et jardin
- Fumier de mouton
- Compost de crevettes



et plus encore...

Pour la Saison estivale

- Ensemble jardin
- Balançoire
- Poêle BBQ
- Accessoires
- Lumières solaires
- Chandelles à la citronnelle
- Chasse-moustiques (Off, Raid)
- Nourriture à oiseaux



et plus encore...

Pour tous vos PROJETS

- Plomberie
- Électricité
- Taillage de vitres
- Pompes à eau (vente, réparation et pièces en magasin)
- Peinture Sico et Beauti-Tone
- Réparation de moustiquaires



Livraison à domicile

et plus encore...

Plus de 10000 pi² en quincaillerie pour mieux vous servir !



Jean Denis Ltée

Centre-ville Saint-Raymond 418 337-2777

www.homehardware.ca

*Rodolphe Perron
et son équipe des*



PRODUITS FORESTIERS LTÉE

R.PERRON

FOREST PRODUCTS LTD

*vous souhaitent une
belle saison estivale !*

245, Bona Dussault, Saint-Marc-des-Carières (Québec)
Courriel : rodolphe@rperron.com • www.rperron.com

Tél. : 418 268-1202

Télec. : 418 268-1273 ■ Cell. : 418 326-4495

Nos activités en images





En moins d'un an, un deuxième roman de Michelle Tremblay Lacoursière

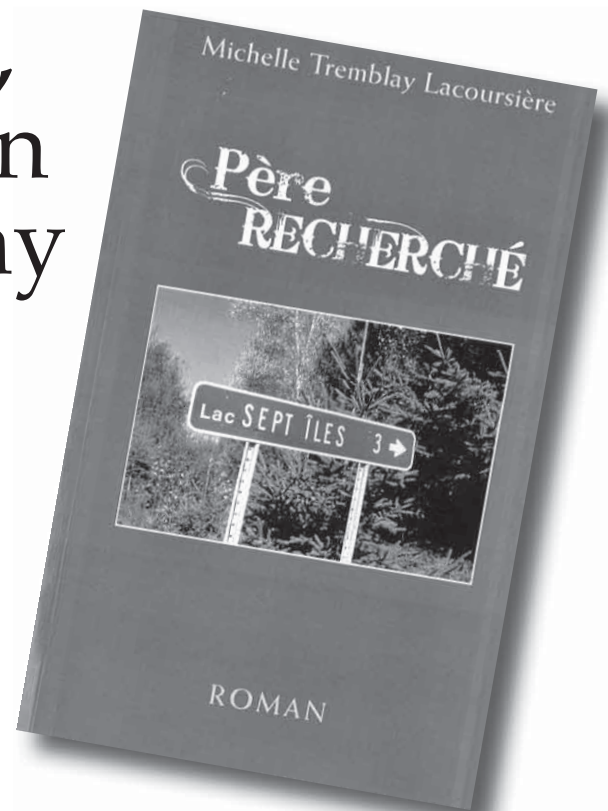


Celles et ceux qui ont manifesté à Michelle Tremblay Lacoursière le souhait de pouvoir bientôt lire un cinquième roman de sa part seront sans doute heureux d'apprendre qu'elle les a exaucés. En effet, après avoir offert **Anna et Kasius** en février 2012, **Parfum de Jasmin** en 2005, **Chanson pour Carla** en 2001 et **Un pas de géant** en 1999, voici que la prolifique romancière vient d'éditer **Père recherché**.

L'écriture de ce 5^e roman a principalement été complétée au cours des six premiers mois de 2012. Ne désirant pas subir les longs délais qu'aurait exigés la soumission de son manuscrit aux maisons d'édition, Mme Tremblay Lacoursière a choisi d'éditer le fruit de son imagination à compte d'auteur.

Tout comme pour *Anna et Kasius*, l'action se déroule en banlieue de Québec, à Sainte-Foy, et au nord de la Capitale nationale soit au lac Sept-Îles, lieu de résidence de l'auteure. On retrouve d'ailleurs quelques belles descriptions du décor au fil de la lecture.

Sept acteurs issus du même clan familial se partagent principalement la trame du roman. En ordre généalogique, Diane, la grand-mère, et son mari Georges vivent au lac Sept-Îles depuis plusieurs années. De son côté, leur fille unique Myriam chasse son mari, Marc Parent, l'enjoignant de ne plus jamais revenir. Que s'était-il passé de si grave? Après cette rupture, Myriam sombre dans l'enfer de la drogue. Elle devient même *pusher* pour subvenir à



ses besoins et à ceux de ses enfants. La retraite des grands-parents est assombrie par un geste insensé de Myriam, geste qui la conduit à la prison pour femmes de Joliette. Grand-maman Diane prend alors la relève auprès de ses petits-enfants Jasmine, Julien et Rosalie qui souffrent de l'absence de leur père, cette souffrance se manifestant de différentes façons chez chacun. Retrouveront-ils ce père qui leur manque tant? La réhabilitation de Myriam et la réconciliation avec Marc seront-elles possibles? **Père recherché** vous permettra de vivre des moments de peine et de joie intenses. Le style d'écriture à la fois simple et coloré et un vocabulaire à la portée de tous, y compris les élèves du secondaire, en facilitent la lecture.

Les lectrices et les lecteurs qui connaissent l'auteure découvriront aussi que l'écriture lui a servi de soupape en lui permettant de se projeter dans le personnage de Diane laissant ainsi filtrer certains sentiments qui habitent les gens brutalement frappés par la maladie.

À la question à savoir quel a été l'accueil réservé à *Père recherché*, l'auteure a permis l'accès aux



commentaires reçus dont voici quelques exemples :

«L'intrigue de fond nous tient en haleine et on se demande tout le temps si Myriam va être coincée. Pour le père recherché, c'est vraiment seulement dans les dernières pages qu'on découvre la vérité. Jamais on n'aurait pu s'en douter.»

«Je viens de terminer la lecture de *Père recherché*. Quel délice! J'ai étiré ma lecture le plus longtemps possible tellement c'était beau. Mais la curiosité l'a emporté et j'ai dû me résigner à lire jusqu'au bout sans attendre.»

«J'ai terminé ton livre hier soir. Tu m'as eue jusqu'à la dernière page. Quel dénouement!»

«Étonnant comme tu peux changer ton style d'écriture pour l'adapter au sujet traité. Ça se lit tout seul, c'est rempli de rebondissements et que dire de la finale!»

«Je l'ai terminée à 5 heures du matin, ne pouvant m'arrêter. Tu as vraiment une imagination qui nous tient en haleine.»

Comme l'œuvre est éditée par l'auteure, cette dernière en assure la distribution i.e. qu'on peut se procurer le roman en communiquant avec elle au 418-337-6173 ou en écrivant à mtlacours@derytele.com. Vos commentaires

sont aussi les bienvenus à cette adresse. Le roman est également disponible à la Tabagie Josée de Place Côte Joyeuse et chez Uniprix de Saint-Raymond.

Là ne s'arrête pas la reconnaissance du talent de la romancière. Suite à la publication de ses deux romans en moins d'un an, Mme Tremblay Lacoursière a été mise en nomination dans la catégorie Culture au **Gala personnalité Martinet/CJSR-3**. Si elle n'a pas été lauréate de cette catégorie, une plus grande distinction l'attendait. En effet, elle a obtenu tout un honneur lors de ce sixième gala tenu le 21 février au Centre multifonctionnel Rolland-Dion de Saint-Raymond. La résidente du lac Sept-Îles a reçu l'ultime distinction de la soirée en étant élue Personnalité populaire 2013 par le vote du public qui s'est prononcé 6 000 fois pour cette catégorie. L'écrivaine et retraitée de l'enseignement a vivement remercié toutes celles et tous ceux qui lui ont réservé cet honneur, d'abord en la mettant en nomination, puis en votant pour elle. Des remerciements ont également été adressés aux personnes ayant acquis et lu ses romans et lui ayant témoigné leur appréciation. Elle a remercié la vie en terminant par un «Merci la vie d'être en vie!»

L'Alouette joint ses félicitations à celles des concitoyennes et des concitoyens de Mme Tremblay Lacoursière.



Michelle Tremblay Lacoursière (au centre) entourée de quelques amies lors du Gala Personnalité Martinet/CJSR-3 de 2013

JNS CONSTRUCTION

Entrepreneur général

- Résidentiel
- Rénovation
- Commercial
- Terrassement

Construction de maison neuve
ESTIMATION GRATUITE

Jean-Marc Matte

418 875-1179

Fax : 418 875-1179

RBQ : 8005-5304-83



1794, Tour du Lac Nord
Lac Sergent (Québec) G0A 2J0

**Puisque votre santé débute
par celle de votre bouche**



● Centre dentaire
Diove

Services d'orthodontie et d'implantologie disponibles

418 337-4641 418 337-7693

200, boulevard Cloutier, Saint-Raymond G3L 3M8



**BOUCHARD
PAGÉ TREMBLAY**
AVOCATS

LA FORCE D'UNE ÉQUIPE



Vices cachés, troubles entre voisins, droit de passage et bornage, médiation familiale, séparation et divorce, blessures, droit des affaires et succession

SAINT-RAYMOND
423B, rue St-Cyrille
Saint-Raymond (Québec) G3L 4S6
Téléphone : 418 337-6688
Sans frais : 1 855 768-6667

QUÉBEC
825, boul. Lebourgneuf, bureau 510
Québec (Québec) G2J 0B9
Téléphone : 418 622-6699
Télécopieur : 418 628-1912

www.bouchardpagetremblay.com

Domaine du lac Sept-Îles



À l'aube de notre troisième saison, les membres du conseil d'administration du Domaine du lac Sept-Îles profitent de la tribune qui leur est offerte dans la publication *L'Alouette* afin de permettre à nos concitoyens du lac Sept-Îles de mieux nous connaître. C'est donc avec plaisir que nous vous présentons ce qu'est le Domaine du lac Sept-Îles.

Il s'agit d'abord d'une propriété privée, à vocation de camping, laquelle a été légalement créée à titre de copropriété. De là, pour certains, le terme utilisé de «condo camping». Comme tout autre immeuble en copropriété indivise, nous ne faisons pas exception aux lois, aux règlements municipaux et aux obligations qui les régissent. Nous disposons d'une déclaration de copropriété dans laquelle le cadre légal ainsi que les règlements de l'immeuble se retrouvent. Cette déclaration est notre document de référence dans la gestion de la copropriété.

Nous comptons dans notre communauté 58 unités (terrains). Chaque unité, communément appelée «partie privative» est la propriété à 100% de chacun des copropriétaires. Chacun de ceux-ci détient une quote-part, soit 1/58, à titre de copropriétaire des espaces communs tels que le bâtiment communautaire, la piscine, les chemins d'accès, le puits d'eau potable, les installations sanitaires et la marina. L'entretien, la maintenance et les frais d'exploitation font partie des frais communs lesquels sont répartis entre les copropriétaires.

Le cadre légal de la copropriété est assumé par un conseil d'administration dûment élu annuellement à l'assemblée générale des copropriétaires. Le conseil d'administration est composé de cinq membres. Les devoirs et responsabilités de ceux-ci sont de voir à la bonne marche de la copropriété et d'assurer la pérennité des actifs de celle-ci. Compte tenu de la nature privée du site, l'accès au Domaine du lac Sept-Îles est réservé aux copropriétaires et à leurs invités.

Tous les copropriétaires se sont vu assigner un emplacement à la marina pour y stationner leur équipement nautique. Cette marina est de nature privée et ne dispose pas d'une aire d'accostage pour les visiteurs. Comme nous ne disposons pas de débarcadère et de poste de ravitaillement en essence, l'ensemble des copropriétaires adhère annuellement à l'APLSI à titre de membre du club nautique. Suite à une problématique technique vécue au printemps dernier, des travaux de réaménagement ont été entrepris à l'automne 2012 afin de revoir la configuration de la marina.

Le projet, dans son ensemble, est conforme aux normes environnementales édictées par la Ville de Saint-Raymond et par le MDDEP. Nous nous faisons un devoir de respecter et de protéger la bande riveraine. Nous avons procédé, en collaboration avec la CAPSA, à la plantation de végétaux et d'arbres dans des zones protégées. De plus, nous voyons à confier à des firmes spécialisées la supervision et la vérification de nos équipements sanitaires et de notre champ de roseaux. Il en va de même pour l'analyse bimensuelle de l'eau potable provenant de notre puits.

Au nom de tous les copropriétaires, vous pouvez compter sur nous tous afin de faire preuve de civisme et de bon voisinage envers nos concitoyens et d'agir de manière responsable et dans le respect des sites naturels dans tout projet d'avenir.

Le syndicat des copropriétaires
du Domaine du lac Sept-Îles



Place Côte Joyeuse au quotidien

| | |
|-----------------------|--------------|
| Banque Nationale | 418 337-6731 |
| Bizou | 418 340-1438 |
| Marchand-Giguère | 418 337-6751 |
| Dollarama | 418 337-2485 |
| Hart | 418 340-1210 |
| Metro | 418 337-6781 |
| SAQ | 418 337-2950 |
| Studio 333 (Coiffure) | 418 337-2121 |
| Studio Mode | 418 337-1349 |
| Tabagie Josée (Sears) | 418 337-6761 |
| Ultramar | 418 337-7256 |
| Zabé Jeans | 418 337-3125 |

www.placecotejoyeuse.com



Société de comptables professionnels agréés

NOS BUREAUX

DONNACONA

110, rue Commerciale
Donnacona
G3M 1W1
Tél. : 418 285-1234
Fax : 418 285-1242

SAINT-MARC-DES-CARRIÈRES

1885, av. Bona Dussault
G0A 4B0
Tél. : 418 268-3334
Fax : 418 268-3359

SAINT-RAYMOND

423 A, rue Saint-Cyrille
G3L 4S6
Tél. : 418 337-2231
Fax : 418 337-2232

NOS SERVICES

Certification :

sociétés;
municipalités;
commissions scolaires;
institutions de santé et
de services sociaux;
etc.

Fiscalité :

consultation et planification;
demande de subvention;
planification successorale.

Gestion :

acquisition, vente ou
fusion d'entreprises;
réorganisation de structure financière;
analyse de système comptable.

Informatique :

implantation de systèmes;
traitement de données;
formation et support.

Site web : www.bedardguilbault.qc.ca

GIRARD BRIQUETEURS INC. ENTREPRENEUR EN MAÇONNERIE

R.B.Q. - 8108-0640-12



POSE : PIERRE BRIQUE BLOC

124, des Tulipes
Saint-Raymond (Québec)
Télec. : 418 337-3363

Information : Stéphane Girard

418 337-6849

4^e

Génération
à votre service
Martin, Stéphane
et Guy

GARAGE L. VOYER PIÈCES D'AUTO ENR.



À votre service
depuis 48 ans

Récupération

Nous sommes acheteurs pour les pièces

et la ferraille : • Automobiles • Camions
• Tracteurs • Etc.

- Transport de machinerie lourde
- Service de remorquage 24 heures par jour
- Achat et vente d'automobiles usagées et accidentées
- Atelier du silencieux Walker

Nous payons en argent comptant

418 337-7102

permis de récupération SAAQ

Permis de
recyclage

1035, rang du Nord, Saint-Raymond

« L'environnement, l'engagement d'une vie »

Le 7 juillet 2012, la médaille de l'Assemblée nationale fut remise à un résident du lac Sept-Îles, M. Florent Laberge, par M. Raymond Bernier alors député de Montmorency. Ce dernier a souligné les réalisations du récipiendaire comme bénévole visionnaire et engagé, tant au lac Sept-Îles que dans la circonscription de Montmorency.

Bien que né à Beauport, Florent avait en effet vécu quelques années d'adolescence à Saint-Raymond comme pensionnaire chez les Frères des Écoles chrétiennes. Déjà sensible aux choses de la nature, il fut conquis par le lac Sept-Îles lors de séjours au chalet des Frères. Suivirent l'acquisition d'un terrain (1960), puis la construction d'un chalet (1978) et, par la suite, quelques dizaines d'années d'implication avec un fort penchant pour l'environnement.



Membre actif du *Groupe pour la protection de la faune et des eaux du lac Sept-Îles* à compter du milieu des années 1980, il a aussi siégé comme administrateur pour l'Association des propriétaires du lac Sept-Îles (APLSI) en 1996 et 1997, puis de 2001 à 2007. Cette position et son leadership au sein du *Groupe* lui ont permis d'intervenir dans plusieurs projets et parfois d'en lancer.

- En 1990, il fut un acteur clé du *Projet de nettoyage des 16 tributaires du lac Sept-Îles, du lac au Chien et du secteur Duchesnay*. Entre autres, la rivière Gosford fut alors nettoyée sur une bonne partie de son cours, obligeant les bénévoles à transporter de leurs bras de grosses pierres. Des nettoyages périodiques des tributaires ont aussi été effectués.
- Durant la même période, il fut l'un des initiateurs de *L'inventaire des poissons du lac Sept-Îles* visant à identifier la cause probable de la diminution des truites mouchetées. La mise en place d'un mécanisme de contrôle des meuniers par la pose de filets a été instaurée par la suite avec l'apport professionnel de spécialistes gouvernementaux, plus des bénévoles.
- Parallèlement, il fut un acteur clé de la *Démarche d'ensemencement de truites arc-en-ciel* dans le lac Sept-Îles. Avec le soutien de paliers municipaux et gouvernementaux, de professionnels spécialisés et aussi de nombreux propriétaires bénévoles du lac Sept-Îles, cette démarche se répète par l'ensemencement annuel de 1500 à 2000 truites.
- Depuis 1991 et jusqu'à tout récemment, une journée de pêche familiale a été tenue annuellement, permettant aux résidents du lac de se retrouver, de socialiser, d'apprécier l'accès à un lac en santé et ainsi, de s'approprier le résultat de leurs actions environnementales.
- Il a concocté et, en 1993, réalisé le projet de *Réfection des frayères à truites* au lac Sept-Îles avec la participation de professionnels et un support gouvernemental. Depuis, tous les cinq ans, les frayères ont été revisitées pour les garder opérationnelles.

- Afin de contrer la pollution, puis ensuite les algues bleues, il a activement promu la régénération des végétaux sur les berges du lac, la diminution du nombre de bateaux à moteur et bien d'autres mesures ou actions en égard au respect de la nature pour que le lac redevienne et demeure en santé.
- Au nom du *Groupe de protection de la faune et des eaux du lac Sept-Îles*, il a signé de nombreux articles dans la revue *L'Alouette*, articles traitant de la faune, des poissons, de projets à portée écologique, remerciant aussi les bénévoles. En 2008, *L'Alouette* a souligné ses 20 ans de bénévolat et de prise en charge environnementale.

Du côté de Beauport, c'est le 20^e anniversaire des Jardins communautaires du Mont-des-Lilas (1992-2012) qui avait attiré sur Florent Laberge l'œil du député Bernier.

Dès 1990, l'idée avait germé de créer un lieu consacré au jardinage biologique. Localisé sur un terrain exposé au soleil une grande partie de la journée, à l'abri des vents, le jardin profite d'un microclimat exceptionnel qui lui donne plusieurs atouts fort appréciés. Il est aussi admiré pour la beauté des aménagements floraux ajoutés au fil du temps.

Deux ans de travaux sous l'égide de la Société d'horticulture de Beauport ont préparé les lieux pour le premier été de jardinage (1992), après quoi les Jardins ont été constitués comme personne morale. Vu la popularité de l'endroit, le nombre initial de 108 lots fut haussé à 122 après quelques années seulement.

Président fondateur, Florent fut de tous les travaux dans les premières années et a continué même après avoir quitté la présidence. À 85 ans, ses visites étaient encore fréquentes et il donnait volontiers des conseils à qui lui en demandait. Florent est bien moins actif depuis quelques années, mais un poste d'administrateur honoraire lui demeure réservé.

Enfin, bien entendu, l'engagement et les enseignements de Florent ont eu un impact sur ses enfants et ses petits-enfants. Il leur laisse le goût de poursuivre, chacun à sa manière, son œuvre et son appel au respect l'environnement, à la beauté de la nature, à la vie.

À peine quelques semaines après avoir reçu sa médaille, Florent fut hospitalisé, puis il est entré dans une maison de retraite quelques jours avant ses 89 ans. Depuis, sa santé est stable. Il se remémore les projets qui l'ont passionné et se rappelle les personnes qui l'ont épaulé. Fierté et sérénité sont les sentiments qui l'animent au regard de sa vie.

Ses enfants,
Gaston, Andrée et Suzanne Laberge



Shell

Jean-Guy Cantin inc.

une entreprise privée
pour un meilleur service

418 337-2705

Huile à fournaise - Huile à poêle
Gazoline - Diesel

Huile à moteur - Huile hydraulique

1409, Rang Notre-Dame, Saint-Raymond G3L 1M9

Aménagement écoresponsable de bandes riveraines



5^e anniversaire

JF Thifault
Artisan milieu naturel,
technicien

418 337-9191 www.yhethi.ca



VENTE ET RÉPARATION
Scie à chaîne • Tondeuse

Vente et services

- SCIE À CHAÎNE
- TONDEUSE
- SOUFFLEUSE À NEIGE
- DÉBROUSSAILLEUSE

129, SAINT-JACQUES, SAINT-RAYMOND G3L 0B8 • TÉL. : 418 337-2891 • FAX : 418 337-3476

PUITS ARTÉSIENS

Géothermie • Hydro-fracturation • Système de pompage

**NOUVEAU
SERVICE
PUITS DE
SURFACE**

Steeves Pelletier, CA
président

1215, rue François-Normand
Saint-Nicolas (Québec) G7A 4X6
Cellulaire : 418.241.8877

www.puits.com info@puits.com



**LES PUIITS
DU QUÉBEC**

DEPUIS
100
ANS



T. : 418.653.4582 Sans frais : 1 866.653.4582



Vêtements • Accessoires • Chaussures

**Hommes
Femmes
Enfants**

- Sandales
- Accessoires de plage
- Maillots de bains
- Skates et accessoires



Et plusieurs autres...

206, rue Saint-Joseph,
Saint-Raymond
Propriétaire : Isabelle Genoïs

418 337-6685



Mythe ou réalité?

La protection de l'environnement est un sujet multidisciplinaire et évolutif qui fait appel à des champs de connaissances variés. C'est aussi un sujet populaire qui anime nos discussions entre riverains. Vous avez probablement déjà vécu des situations où des opinions divergentes s'opposent sur des sujets environnementaux. Démystifions quelques mythes et réalités souvent disputés :

Puisque les moto-marines n'ont pas d'hélice, elles sont moins dommageables pour les lacs.

Mythe. Les moto-marines sont d'abord conçues pour être performantes à haute vitesse, ce grâce à la puissance du jet à la sortie de la turbine. La forme de la coque d'une moto-marine favorise d'abord la manœuvrabilité à haute vitesse plutôt que la flottabilité et le planage à plus basse vitesse. C'est pourquoi les vagues des moto-marines sont considérables à basse et moyenne vitesse. De plus, les moto-marines naviguent souvent dans une eau peu profonde ou très près des rives et l'action des turbines peut être destructrice pour ces milieux très vulnérables.

Avec leurs feuilles qui tombent dans l'eau à l'automne, les arbres en bordure du lac sont une source de vieillissement.

Mythe. Totalement faux! Tout au long de l'année, les arbres emmagasinent, retiennent et filtrent une quantité de matière organique beaucoup plus grande que la quantité qui tombe dans l'eau avec les feuilles d'automne. Le bilan est très positif! Un terrain sans arbres rejette dans l'eau une quantité de matière beaucoup plus grande qu'un terrain avec arbres.

Les moteurs à essences sont polluants et peuvent contaminer l'eau du lac.

Réalité. En plus de contaminer l'eau, les hydrocarbures non brûlés vont former une couche à la surface de l'eau qui empêche les échanges gazeux ce qui peut nuire aux poissons et au reste de la faune aquatique. Contrairement aux automobiles, la transmission des moteurs de bateaux ne comporte pas de vitesse. À grande vitesse, les moteurs de bateaux ont des révolutions élevées, ce qui augmente le rejet de polluants dans l'eau. De plus, un moteur 2 temps est plus polluant qu'un moteur 4 temps puisqu'il ne brûle pas tout son carburant.

Les bateaux à moteur ont un bon côté puisqu'ils oxygènent l'eau.

Mythe. Les bateaux vont oxygéner seulement la couche superficielle

des lacs. Or, cette strate est déjà saturée en oxygène grâce à l'action des vents.

Les cyanobactéries sont présentes uniquement dans l'eau chaude et stagnante.

Mythe. Là où il y a de l'eau il peut y avoir des cyanobactéries. En effet, il existe environ 3500 espèces distribuées dans les lacs, les étangs, les océans, les rivières, les glaces de l'Arctique et de l'Antarctique, les sources thermales froides ou chaudes, les rizières, les lichens, les sols forestiers et même les crevasses de roches dans les déserts.

Toutes les cyanobactéries produisent des cyanotoxines dangereuses pour l'humain.

Mythe. Seule une petite partie des cyanobactéries peut produire ce genre de toxines.

Les engrais biologiques, écologiques et verts, ainsi que le compost n'affectent pas le plan d'eau quant à la prolifération des cyanobactéries.

Mythe. Tout bon engrais contient de l'azote, du phosphore et du potassium qui sont des éléments permettant une croissance plus rapide des plantes. Étendre cet engrais entraînera donc aussi une augmentation de nutriments dans le plan d'eau.

Les changements climatiques accélèrent le vieillissement des lacs

Réalité. Des suivis récents sur des lacs forestiers non-habités montrent une sédimentation accélérée dans les fosses. La fréquence plus élevée des fortes pluies serait en cause. Pensez à l'orage de l'été 2011 qui avait déraciné plusieurs arbres tout le long du lac au Chien. Les effets sont d'ailleurs encore très visibles aujourd'hui.

Quelques Sources :

Environnement Canada, *Myriophylle à épi* (*Myriophyllum spicatum* L.). http://www.cws-scf.ec.gc.ca/publications/inv/p1_f.cfm

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, *Plaisanciers, pêcheurs, villégiateurs, prenez garde* <http://www.mddep.gouv.qc.ca/biodiversite/nuisibles/plaisanciers.htm>

Robert Lapalme, *Protéger et restaurer les lacs*, 2006



En matière d'installation septique, la conformité aux normes ne suffit pas à garantir le respect de l'environnement

Les algues bleu-vert (cyanobactéries) se développent particulièrement en présence accrue de phosphore dans l'eau. Ainsi, une installation septique défectueuse, mal entretenue ou dont la capacité est inférieure aux besoins, laisse s'échapper beaucoup de phosphore dans l'environnement. Le phosphore présent dans les eaux usées provient surtout de notre alimentation (selles), mais une partie vient aussi des savons et autres produits déversés dans l'installation septique.

À elle seule, la vidange périodique de la fosse septique selon le règlement en vigueur (aux deux ans pour les résidences principales et aux quatre ans pour les résidences secondaires) ne garantit pas que l'installation septique demeure non polluante bien qu'il s'agisse là d'un élément important maintenant pris en charge par La Régie régionale des matières résiduelles de Portneuf. Cette prise en charge constitue toutefois à un pas essentiel pour garder notre lac en santé.

Le champ d'épuration a une durée de vie limitée

Il faut toutefois se rappeler que le champ d'épuration a une durée de vie limitée qui varie selon la qualité de la conception et de la construction, le type de sol sur lequel il est installé, la fréquence d'utilisation du bâtiment (saisonnier vs permanent), l'entretien qui est accordé à l'installation et l'usage qu'en fait le propriétaire (substances rejetées). C'est généralement le champ d'épuration qui cessera de fonctionner en premier et qui risque de provoquer un refoulement au niveau de la fosse septique et par la suite dans la maison ou un déversement des eaux usées non traitées en surface avec écoulement inévitable dans le lac. En condition optimale, la durée de vie utile d'un champ d'épuration varie de 15 à 25 ans. Au delà de cette période, il y a risque que l'installation septique devienne polluante.

C'est le champ d'épuration qui sert de filtre naturel pour traiter les eaux qui proviennent de la fosse. Il s'y développe de bonnes bactéries qui se nourrissent des matières organiques se trouvant dans les eaux usées. Sa durée de vie utile dépend grandement de l'utilisation que l'on fait de l'installation septique. Une mauvaise utilisation a comme conséquence que les boues finiront par s'accumuler au fond de la fosse septique. La vitesse d'accumulation est fonction de la taille de votre fosse (plus elle est grande, mieux c'est), de la quantité d'eau pénétrant dans la fosse et de la quantité de solides présents dans le flux des eaux usées. Si vous laissez les boues s'accumuler à la hauteur du tuyau de sortie, elles risquent de se déverser dans la chambre suivante puis dans le réseau d'épandage. Les tuyaux du champ d'épuration peuvent vite s'engorger de boues.

C'est ce qu'on appelle le « colmatage » du champ d'épuration. Si le tuyau est complètement bloqué et que les eaux usées ne peuvent plus

être lessivées dans le sol, elles monteront à la surface du sol et s'écouleront vers le lac ou, pire encore, elles seront refoulées dans la maison. Une installation septique engorgée est non seulement dangereuse pour l'environnement et la santé de votre famille, mais elle coûte très cher à réparer. Si les tuyaux sont bouchés, il n'y a pas de solution rapide; il faut creuser et remplacer toute l'installation.

Comment savoir si mon champ d'épuration est colmaté et n'est plus fonctionnel

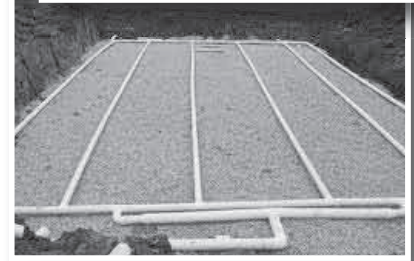
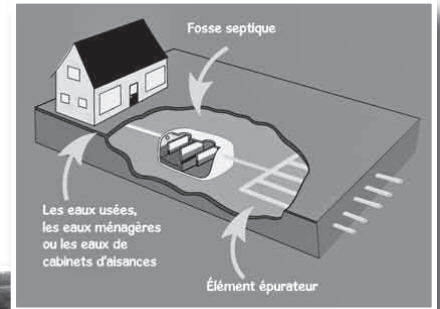
Votre champ d'épuration n'est plus fonctionnel si :

- le sol autour de l'installation septique et au-dessus du champ d'épuration est imbibé d'eau ou spongieux lorsque vous y marchez ;
- un liquide gris ou noir apparaît à la surface du gazon à proximité du champ d'épuration;
- le gazon à la surface de votre champ d'épuration est plus vert que le reste de votre terrain;
- des odeurs d'égout se dégagent parfois, surtout après une pluie;
- l'eau dans la fosse septique atteint un niveau plus élevé que le conduit d'évacuation;
- les toilettes, douches et évier refoulent ou prennent plus de temps à se vider;
- la bactérie *E. coli*, indiquant la présence de coliformes fécaux, est trouvée dans votre puits.

Si vous répondez oui à l'une de ces questions, nous vous recommandons de faire vérifier votre installation septique

Quelques conseils pour prolonger la vie de votre champ d'épuration

Réduisez votre consommation d'eau. Chaque fois que vous évacuez de l'eau dans la fosse septique, une quantité égale d'eau se déplace vers le champ d'épuration. Ainsi, plus vous introduisez d'eau dans la fosse septique, plus vite elle est acheminée vers le champ d'épuration. Or, il faut du temps pour que les solides se séparent des déchets liquides et pour que les micro-organismes digèrent les solides. Plus la « période de rétention » est longue, - c'est-à-dire la période durant laquelle les eaux usées restent dans la fosse septique, plus les eaux sont





purifiées. Si l'eau passe trop rapidement à travers l'installation, moins il y a de purification avant que l'eau n'atteigne le champ d'épuration, si bien que l'effluent risque d'être évacué dans le sol alors qu'il contient des concentrations inacceptables de polluants dangereux.

Éviter de jeter dans l'installation septique des produits qui risquent d'en affecter le bon fonctionnement. Même une petite quantité de peinture, de solvant, de dissolvant, de décapant de vernis à ongles ou tout produit de nettoyage évacué ou versé dans les tuyaux peut empoisonner et tuer les organismes qui décomposent les matières organiques. L'eau de javel, les désinfectants de cuvettes et les produits pour déboucher les tuyaux peuvent aussi ralentir le traitement et laisser les eaux usées s'infiltrer dans le champ d'épuration sans traitement approprié. Un usage modéré ne devrait cependant pas nuire au bon fonctionnement de votre installation.

Vous devriez aussi éviter de jeter dans l'installation septique des substances qui ne se décomposent pas naturellement ou qui se décomposent très lentement. Il est question ici d'huiles, de graisses et de gras, de couches jetables, de tampons, de condoms, d'essuie-tout, de papiers mouchoirs, de litière pour chats, de matières plastiques, de filtres à cigarette, de grains de café, de coquilles d'œuf et d'autres ordures domestiques qui ne devraient jamais être jetées dans la toilette. Les broyeurs à déchets installés sous l'évier sont également déconseillés.

Certains fabricants favorisent l'utilisation de certains produits pour nettoyer ou encore amorcer ou intensifier la digestion des déchets. La plupart de ces produits ne sont pas très utiles et certains tuent les bactéries essentielles; ils sont donc déconseillés

Prenez soin du terrain où se trouve votre champ d'épuration. Il est facile de s'occuper du champ d'épuration. Il n'y a vraiment rien à faire; plutôt, certaines choses à ne pas faire.

Le champ d'épuration devrait être bien recouvert de gazon. Une bonne aération et un ensoleillement adéquat sont également propices à l'évaporation nécessaire. Ce qui signifie que vous devriez éviter d'aménager des aires de stationnement, un patio, des courts de tennis ou une terrasse dans les environs ou au-dessus du champ. Le poids de ces aménagements écraserait les tuyaux souterrains qui ne pourraient plus bien fonctionner. En outre, il est important de laisser l'oxygène pénétrer dans le sol. Les micro-organismes qui digèrent les déchets ont besoin d'oxygène pour survivre et fonctionner. Vous ne devriez pas conduire de véhicule ou de machine par-dessus le champ, car leur poids pourrait écraser le tuyau. De plus, si le sol au-dessus des tuyaux est compacté, il absorbe moins bien les eaux usées. En hiver, vous ne devriez pas non plus laisser des motoneiges passer au-dessus du champ d'épuration. La neige compactée en diminuerait l'effet isolant naturel, ce qui augmente les risques de gel des tuyaux.

Ne plantez pas d'arbres ou d'arbustes près du champ d'épuration. Les racines de certains arbres, des saules et des peupliers surtout, s'étendent sur de longues distances pour atteindre de l'eau et elles pourraient embourber et endommager les tuyaux.

Le nouveau règlement sur les eaux usées tient compte de la configuration du terrain et de la nature du sol

En 2008, le « Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux

usées des résidences isolées » a été revu. Il oblige maintenant une caractérisation du sol principalement pour l'élément épurateur qu'est le champ d'épuration. Deux éléments sont principalement considérés :

- **la perméabilité du sol :** pour qu'un champ d'épuration puisse agir efficacement, le sol sur lequel il est situé doit être assez perméable pour permettre aux eaux usées de s'infiltrer complètement dans le sol même en période d'utilisation maximale. Dans le cas d'un sol non suffisamment perméable, le surplus d'eaux usées risque de remonter à la surface et de s'écouler vers le lac. Un test de percolation du sol est donc requis.
- **la profondeur des eaux souterraines :** pour éviter que la nappe phréatique (eaux souterraines) qui aboutit dans le lac soit contaminée par les eaux usées provenant du champ d'épuration ou encore pire, que les eaux souterraines envahissent le champ d'épuration refoulant les eaux usées vers la surface, il est exigé une bonne couche de sol perméable entre la nappe phréatique et les tuyaux du champ d'épuration. Cette exigence est particulièrement problématique dans le cas où le terrain où se trouve le champ d'épuration est presque au même niveau que le lac.

Une inspection périodique des installations septiques s'impose

Comme on peut le constater, il ne s'agit pas que, au moment de sa construction, une installation septique existante ait été conforme aux normes du « Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées » pour être assuré que cette installation n'est pas polluante pour le lac.

Il faut se rappeler qu'un champ d'épuration a une durée utile limitée et que, dans les meilleurs cas, un champ d'épuration construit avant 1990 a déjà atteint ou atteindra sous peu la fin de sa vie utile. Au delà de cette période, l'installation septique devient un risque de contamination des eaux du lac, y déversant plus de phosphore propice à l'éclosion d'algues bleues. Il faut aussi prendre en compte que la transformation de résidences temporaires en résidences permanentes accélère ce phénomène de vieillissement des champs d'épuration.

C'est pourquoi l'APLSI insiste tant auprès de la Ville de Saint-Raymond pour qu'elle prenne en charge l'évaluation périodique du fonctionnement des installations septiques autour du lac. Il en va de la qualité des eaux de notre lac et de la pleine jouissance de notre milieu de vie.

Lors de la réunion annuelle sur l'environnement, tenue le 5 mai 2013, monsieur Paul Isabelle est venu renseigner les participants sur la démarche entreprise au lac Sergent face à l'évaluation des installations septiques. Il est apparu nécessaire que chaque installation septique autour de ce lac soit soumise à une étude de caractérisation, étude réalisée par des experts selon des critères scientifiques et précis. Cette démarche a permis de proposer des solutions à long terme pour le lac Sergent. Plusieurs participants et des membres du Bureau de direction de l'APLSI se sont alors demandé si une telle étude de caractérisation devait être la prochaine étape à franchir au lac Sept-Îles. C'est un dossier à suivre.



Soyez prêt pour l'été!



**Service de réparation
de véhicules récréatifs
de toutes marques :**

- Moteur bateau
- Moto
- VTT
- Motoneige
- Scie à chaîne
- Coupe bordure
- Tondeuse
- Tracteur

Saviez-vous que
MG SPORT
fait la vente
d'accessoires pour tous
véhicules récréatifs ?

**Génératrice
DUCAR**

Tracteur à
GAZON
et tondeuse
CASTEL GARDEN

**PRIX TRÈS
COMPÉTITIFS**

Moteur Hors-bord
4 temps **PARSON**

**Scie à chaîne
et coupe bordure**

Jonsered



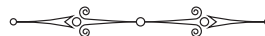
Prop. Mario Genois

720, Principale, **SAINT-LÉONARD** 418 337-8360



*Prenez une
pause...*

le temps
d'un repas



Vue imprenable sur le lac



Restaurant
traiteur et
chef à domicile

3679, Chemin du Lac Sept-Iles, Saint-Raymond

www.manoirdulacseptiles.com

418 337-8893



La protection des zones sensibles : un changement de comportement s'impose de la part de plusieurs conducteurs



L'an dernier nous avons insisté pour que les conducteurs d'embarcations motorisées adoptent des habitudes de conduite moins nocives pour la qualité des eaux du lac en insistant sur les comportements à adopter lors de la circulation dans ces trois zones fragiles que sont l'accès au lac au Chien, l'accès au lac des Aulnaies et la zone devant le Camp de Portneuf.

Ce n'est pas sans raison qu'un changement de comportement est requis. Ces zones sont constituées de hauts-fonds et la circulation à haute vitesse des embarcations peut y être une source de perturbations néfastes pour la qualité des eaux du lac. Dans l'encart du dépliant distribué à tous les membres au printemps 2012, nous expliquions que l'effet des vagues et le brassage de l'eau provoqué par la conduite à haute vitesse dans ces endroits remettaient les sédiments et les nutriments en suspension provoquant la dégradation des eaux du lac, la croissance de la végétation aquatique et l'érosion des rives, tous des facteurs propices à des épisodes d'éclosion de cyanobactéries (algues bleues).

Tout ceci n'est pas que chimères. Nous invitons les septiques comme les inconscients à visionner le DVD « *Réflexions* » réalisé par François Rhéaume et qui a été expédié ce printemps à tous les membres avec le renouvellement de la carte de membre. Puisqu'une image vaut mille mots, ils pourront y constater que les effets de leur inconduite sont bien réels et que s'il n'y a pas un changement radical de comportement c'est la qualité de notre lac qui est en jeu et que c'est toute la communauté qui en souffrira.

Des comportements nuisibles encore beaucoup trop présents à l'été 2012

Déjà, le document vidéo (DVD) remis aux membres illustre bien la nature des comportements à éviter dans ces trois zones sensibles. Toutefois, il semble que ces comportements ne soient pas uniquement le fait de quelques récalcitrants.

À preuve, les résultats d'un recensement et d'une période d'observation réalisés par le comité Environnement au cours de l'été 2012. La période d'observation et de prise de vidéo totalise plus de 9,30 heures, pour environ trois heures pour chacune des trois zones sensibles. Il est bon de rappeler qu'on y recommandait de limiter sa vitesse à 5km/heure ou moins. Pour les fins d'un meilleur éclairage de la situation, la vitesse des embarcations a été compilée selon 5 catégories :

- Très lent : 5 km/h ou moins (vitesse recommandée)
- Lent : 5 à 10 km/h
- Moyen : 10 à 15 km/h
- Rapide : 15 à 20 km/h
- Très rapide : Plus de 20 km/h

Cette observation n'a rien pour encourager tous ceux et toutes celles qui désirent conserver leur lac en santé. Sur 329 passages d'embarcations motorisées, seulement 14,3% ont respecté la vitesse de 5 km/h recommandée. Selon les zones, ce pourcentage varie de 10,2% à 19,6%. La vitesse des autres embarcations se distribue ainsi :

- Lent : 39,8%
- Moyen : 15,8%
- Rapide : 20,0%
- Très rapide : 10,0%

Voici la situation observée dans les trois zones sensibles :

- À l'entrée du lac des Aulnaies : seulement 19% des embarcations observaient la vitesse recommandée (5km/h) et 62 % circulaient à vitesse lente (5 à 10 km/h). Il faut aussi noter que près de 20% des embarcations y ont circulé à une vitesse variant entre 10 et 20 km/heure ou plus, ce qui est nettement excessif.
- À l'entrée du lac au Chien : la situation était déjà moins reluisante puisque seulement 13% des embarcations observaient la vitesse recommandée (5 km/h) et que 44% y adoptaient une vitesse lente (5 à 10 km/h). Enfin près de 30% y adoptaient une vitesse excessive variant entre 10 de 20 km/heure et plus. On y a même noté que certaines motomarines y allaient de pointes de 30 et même de 40km/h.
- La baie du Camp de Portneuf : c'est là où les pires situations ont été observées, et ce malgré la présence de nombreux enfants et adolescents profitant de ce plan d'eau. Si 13% des embarcations observaient la vitesse recommandée (5 km/h) près de 43% des embarcations empruntaient ce passage à des vitesses excessives variant entre 10 et 20 km/heure et plus. L'habitude prise par de nombreux vacanciers de faire le tour du lac en empruntant la baie du Camp de Portneuf à vitesse excessive et même en y pratiquant le ski nautique, le « wake » ou la « tripe » est non seulement dommageable pour la qualité de notre lac, mais elle constitue un menaçant à la sécurité des enfants et des adolescents du Camp de Portneuf.

Des comportements excessifs qui doivent être rapidement corrigés

On nous dit souvent que ces comportements nocifs sont le fait d'une minorité. À la lumière des observations faites à l'été 2012, force nous est de constater qu'il s'agit d'habitudes plutôt généralisées. En effet, sur les 329 passages d'embarcations, la vitesse de 5 km/h recommandée n'a été observée que par 47 embarcations (14,3%). Qui plus est, on a constaté que 99 embarcations (30%) ont emprunté ces passages à des vitesses excessives variant entre 10 et 20 km/heure ou plus.

Aux sceptiques quant aux effets néfastes de telles habitudes de conduite, nous recommandons de revoir le film ayant pour titre « *Réflexions* » expédié aux membres en DVD et disponible en ligne sur apli.com. On pourra y voir des illustrations visuelles éloquentes des dommages engendrés par leur passage dans ces trois zones fragiles. En effet, la couleur brunâtre de l'eau et sa transparence diminuée montre sa charge élevée en matière organique par rapport à ce qu'elle est à l'état naturel. De plus, des débris organiques tels que herbes arrachées et plantes sectionnées flottent à la surface ou entre deux eaux. Témoinnant du brassage et du mélange de matière organique dans l'eau, des traces d'écumes sont aussi présentes à certains endroits et peuvent demeurer visibles pendant plusieurs heures, voir plus d'une journée. Nous le rappelons, ceci est le signe que les sédiments et les nutriments sont remis en suspension provoquant la dégradation des eaux du lac, la croissance de la végétation aquatique et l'érosion des rives, tous des facteurs propices à des épisodes d'éclosion de cyanobactéries (algues bleues).

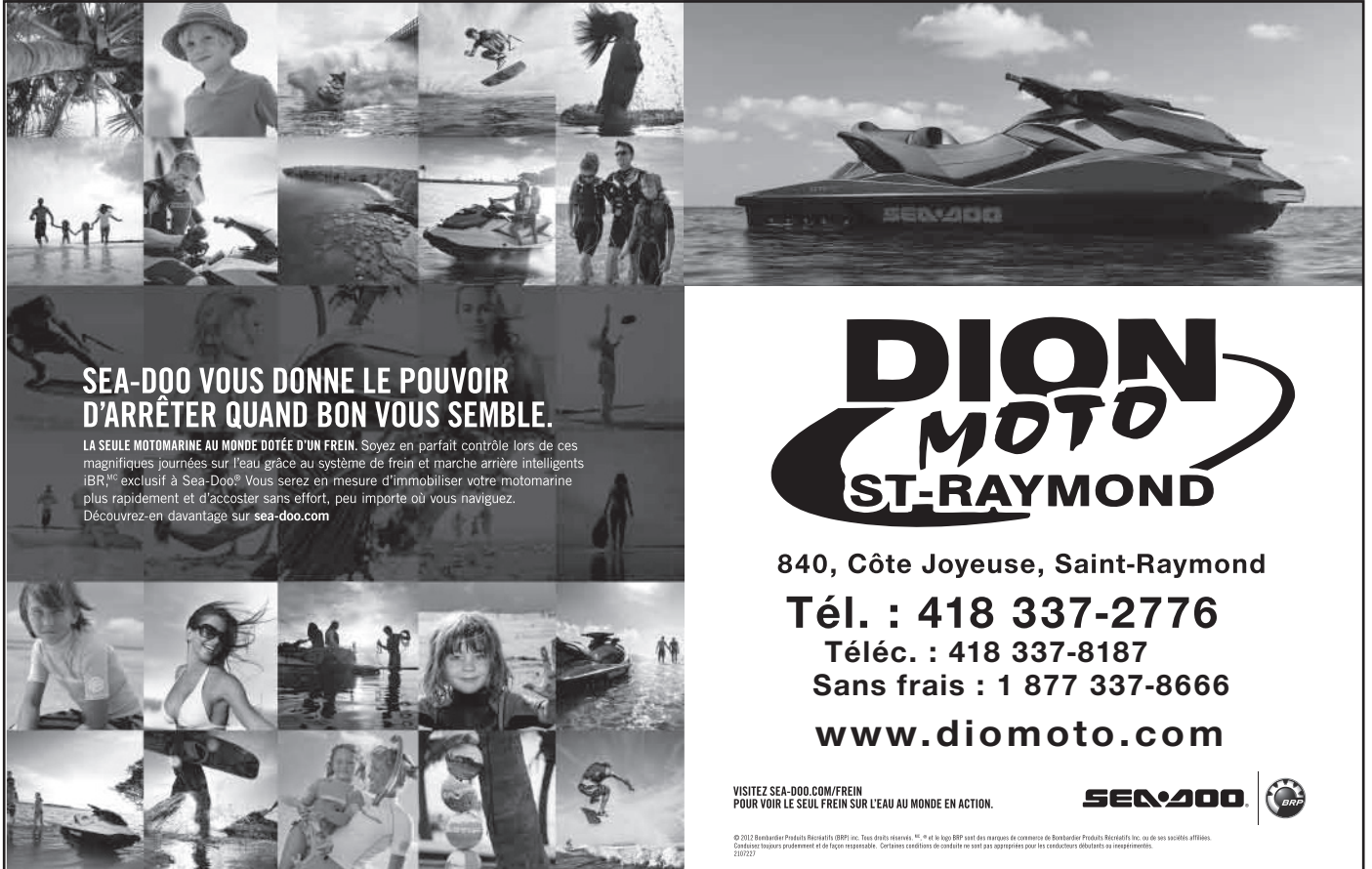
Nous voulons tous garder notre lac en santé et y circuler de façon sécuritaire. Pour y parvenir, nous souhaitons que vous y pensiez quand vous vous apprêtez à circuler dans ces zones étroites et de hauts-fonds. Faites-vous un devoir d'adopter la vitesse recommandée (5 km/h ou vitesse d'embrayage) et d'éviter des activités nautiques telles le ski, le « wake » ou la « tripe ». Après tout, c'est aussi vous qui pourrez bénéficier d'eaux limpides et d'une navigation sécuritaire.

Nos activités en images



Nos activités en images





SEA-DOO VOUS DONNE LE POUVOIR D'ARRÊTER QUAND BON VOUS SEMBLE.

LA SEULE MOTOMARINE AU MONDE DOTÉE D'UN FREIN. Soyez en parfait contrôle lors de ces magnifiques journées sur l'eau grâce au système de frein et marche arrière intelligents iBR™ exclusif à Sea-Doo®. Vous serez en mesure d'immobiliser votre motomarine plus rapidement et d'accoster sans effort, peu importe où vous naviguez. Découvrez-en davantage sur sea-doo.com

**DION
MOTO
ST-RAYMOND**

840, Côte Joyeuse, Saint-Raymond
Tél. : 418 337-2776
 Téléc. : 418 337-8187
 Sans frais : 1 877 337-8666
www.diomoto.com

VISITEZ SEA-DOO.COM/FREIN
 POUR VOIR LE SEUL FREIN SUR L'EAU AU MONDE EN ACTION.

SEA-DOO 

© 2012 Bombardier Produits Recréatifs (BRP) inc. Tous droits réservés. ® et le logo BRP sont des marques de commerce de Bombardier Produits Recréatifs inc. ou de ses sociétés affiliées. Consultez toujours prudemment et de façon responsable. Certaines conditions de conduite ne sont pas appropriées pour les conducteurs débutants ou inexpérimentés. 210723

Tout commence par la confiance



 **PROMUTUEL**
 PORTNEUF-CHAMPLAIN

Catherine Fortin
 Anne Bédard

Agentes en assurance de dommages

Saint-Raymond • 418 337-2002 / 1 888 888-1229 • promutuel.ca

ASSURANCE ET SERVICES FINANCIERS



L'opération belles rives se poursuit à l'été 2013

La *renaturalisation* des rives est un facteur important pour conserver notre lac en santé et prévenir l'éclosion d'algues bleues. Et cela, la majorité des riverains l'ont compris, car depuis le début de l'Opération Belles Rives, à l'été 2010, 248 propriétaires ont adhéré à ce programme volontaire en plantant plus de 13 000 arbustes pour que leur bande riveraine redevienne à l'état naturel. Tous ceux qui ont participé au programme ont pu bénéficier gratuitement des judicieux conseils de la CAPSA pour élaborer un plan de *renaturalisation*, sur 5 mètres de profondeur, de leur bande riveraine avec des arbustes offerts à rabais en 11 variétés. De l'avis de tous les participants, la beauté qui s'en dégage améliore l'aspect visuel de leur propriété en plus de contribuer à la conservation de la qualité des eaux de notre lac.

Pourquoi *renaturaliser* ?

Faut-il le rappeler, une bande riveraine qui retrouve son état naturel freine de bien des façons les rejets de sédiments et de phosphore dans le lac, ce phosphore dont se nourrissent les algues. D'abord, elle *prévient l'érosion*. Les racines des végétaux retiennent les particules du sol bien en place. Cette diminution de l'érosion du sol tant par l'eau que par le vent permet d'éviter la perte de terre cultivable dans les cours d'eau et diminue ainsi l'accumulation de matières en suspension qui troublent l'eau. Ensuite, elle *réduit la vitesse de l'écoulement des eaux de surface* tant par les racines qui favorisent l'infiltration de l'eau dans le sol, que par le feuillage qui ralentit l'arrivée de l'eau de pluie au sol. Enfin, elle *sert de barrière naturelle contre les polluants*. La végétation joue un rôle de filtration en formant une barrière naturelle pour les pesticides et les nutriments, notamment le phosphate et le nitrate qui sont captés par les racines. Ces nutriments sont responsables de l'augmentation des algues dans l'eau.

La *renaturalisation* obligatoire au plus tard en septembre 2014

L'appui tangible de la Ville de Saint-Raymond aux efforts de *renaturalisation* des rives entrepris par l'APLSI



s'est d'abord concrétisé par l'octroi de généreuses subventions qui ont contribué à offrir gratuitement aux inscrits à l'Opération Belles Rives l'expertise technique de la CAPSA et un rabais sur l'acquisition des arbustes. Mais, les autorités de la Ville, conscientes des bienfaits d'une rive naturelle, ont adopté en 2012 à la demande de l'APLSI, un règlement obligeant tout propriétaire riverain, au plus tard en septembre 2014, à *renaturaliser* sa bande riveraine si elle n'est pas munie, sur 5 mètres de profondeur, d'une végétation adéquate.



Construction
**DOMINIQUE
BOUCHER** inc.

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
construction - rénovation

• résidentielle • commerciale • industrielle

R.B.D.Q. NO. 8005-9264-79

132, Du Vieux Chemin
Saint-Raymond G3L 1Y4

Tél. : **418 337-4414**

Fax : 418 337-3814



ÉLIZABETH GÉNOIS
ARPENTEURE-GÉOMÈTRE inc.

Saint-Raymond
418 337-7015

Pont-Rouge
418 873-2488

Sans frais
1 866 337-7015

Télécopieur
418 337-8540



Dépositaire des greffes :

- André Génols, a.g. Saint-Raymond
- Claude Brodeur, a.g. Pont-Rouge

843, Côte Joyeuse
Saint-Raymond (Québec) G3L 4B2
genois@cite.nef • www.geomatiqueag.ca



chaussures vêtements

t. : 418 337 7042
f. : 418 337 6290

187, rue Saint-Joseph, Saint-Raymond, Québec G3L 1H8

TELUS
mobilité

La télévision numérique par satellite de radiodiffusion directe (SRD)

- Cellulaire
- Informatique
- Booster Wilson
- Jeux vidéo

PRIX
COMPÉTITIF

SHAW DIRECT

✓ **TOSHIBA**

La clef des sol

✓ **PANASONIC**

www.laclefdesol-egp.com

**Les Entreprises
Gilles Plamondon Itée**

592, Saint-Joseph, Saint-Raymond **418 337-7807**

provigo
si vite, si bon!



RÉJEAN PLAMONDON,
propriétaire



HEURES D'OUVERTURE

Lundi au vendredi

8h à 21h

Samedi et dimanche

8h à 20h

260, rue Saint-Cyrille, Saint-Raymond

418 337-2278



L'Opération Belles Rives se poursuit à l'été 2013, pourquoi ne pas en profiter?

De plus, la Ville de Saint-Raymond a décidé de prendre en charge l'Opération Belles Rives et de la poursuivre à l'été 2013 en y octroyant une somme de 20 000\$. Ceci permettra d'offrir gratuitement aux participants les mêmes conseils et services techniques des spécialistes de la CAPSA. Vous pourrez obtenir plus de détails en consultant la page de la Ville de Saint-Raymond dans la présente parution.

Alors, pourquoi attendre que le règlement vous y oblige en septembre 2014? Pourquoi ne pas imiter les quelque 250 riverains qui n'ont pas hésité à adhérer à ce programme par les années passées et qui en sont satisfaits?

Ayez à cœur la santé de votre lac et inscrivez-vous rapidement.

Les résultats obtenus jusqu'à maintenant

| INDICATEURS | 2010, 2011 | 2012 |
|---|------------|-----------------------------------|
| Propriétaires inscrits au programme | 251 | 72 |
| Personnes présentes aux rencontres d'info. | 168 | 26 |
| Propriétés visitées par bénévoles | 370 | 53 |
| Personnes rencontrées par bénévoles | 298 | 23 |
| Personnes rencontrées par CAPSA pour plan | 262 | 53 |
| Plans de renaturalisation signés | 256 | 53 (47 nouveaux propriétaires) |
| Renaturalisation sur 5 mètres | 181 | 36 |
| Renaturalisation ente 1 mètre et 4 mètres | 70 | |
| Longueur de la bande renaturalisée en mètre | 3053 | 861 |
| Surface renaturalisée en mètre | 7337 | 1801 |
| Nombre de plants livrés pour 11 essences | 15020* | 2476* |

*Il faut à ajouter à ce chiffre les 6170 plants livrés aux riverains par l'APLSI en 2008 et 2009. Les riverains avec les partenaires (Environnement Canada, Ville de Saint-Raymond, APLSI) ont investi **179 865.00 \$** sur 5 ans pour restaurer la bande riveraine. Ce montant ne tient pas compte des dépenses des propriétaires qui n'ont pas adhéré aux programmes de l'APLSI mais qui ont engagé des firmes privées pour aménager leurs abords de lac.

NOUVEAU
Détailant

GLASTRON

LEGEND

Performance
VOYER
418-337-8744
Saint-Raymond



- *Vente et service*
- *Réparation à domicile*
- *Entreposage*



125, Grande Ligne
Saint-Raymond

www.performancevoyer.com
ventes@performancevoyer.com

418 337-8744
sans frais : 1 866 936-3295

SUBWAY
mangez frais.

OUVERT
tous les jours
dès 7 h



Déjà 17 ans à Saint-Raymond !

181, rue Saint-Cyrille, Centre-ville Saint-Raymond

418 **337-3666**



Matinée environnement: s'enrichir de l'expérience de nos voisins...

Le 5 mai dernier se tenait pour une troisième année consécutive une matinée-rencontre consacrée à la protection de notre plan d'eau. L'intérêt suscité pour la cause se confirma encore une fois par le grand nombre de participants réunis au Manoir du Lac Sept-Îles. En plus des membres du comité Environnement et du bureau de direction de l'APLSI, nous avons le plaisir d'accueillir M. Philippe Dufour, directeur général de la CAPSA, M. Pierre Désy, directeur du service d'urbanisme de la Ville de Saint-Raymond, ainsi que Mme Réjeanne Julien et M. Bernard Ayotte, conseillers municipaux et membres du Comité conjoint. Le thème principal retenu cette année était celui des installations septiques. Pour mieux nous éclairer, M. Paul Isabelle, co-fondateur de l'Association pour la protection de l'environnement du lac Sergent, a généreusement accepté de nous présenter les démarches entreprises par la Ville de Lac Sergent au sujet des installations septiques sur son territoire.



Un constat qui persiste au sujet des embarcations motorisées

Tout d'abord, un survol des différents dossiers traités par le comité Environnement fut entrepris. On effectua un retour sur le sujet des embarcations motorisées, tant sur le plan des causes que des impacts. Rappelons que l'APLSI et la Ville de Saint-Raymond ont multiplié les efforts au cours des dernières années pour sensibiliser la population à une conduite respectueuse de l'environnement sur le plan d'eau. Les deux principaux problèmes reliés aux embarcations motorisées furent analysés: 1) l'érosion des berges causée par les vagues; 2) les remous sous la surface produits par les hélices et turbines. La vulnérabilité du lac face à ces deux phénomènes fut ensuite analysée en deux parties: 1) la faible profondeur du lac en général et le grand nombre de zones peu profondes; 2) le faible éloignement des rives partout sur le lac, exposant celles-ci aux vagues des bateaux. Suite aux résultats présentés sur les comportements non respectueux du plan d'eau, tous les participants conclurent qu'il fallait poursuivre vivement les efforts d'éducation et de sensibilisation déjà entamés.

La Ville montre du sérieux dans la continuité de ses démarches

La présentation de M. Pierre Désy nous confirma l'intérêt et la volonté de la Ville pour la renaturalisation des rives. Après avoir rappelé l'adoption par la Ville du règlement à ce sujet, M. Désy traça les grandes lignes de l'Opération Belles Rives 2013. Ce programme est offert à tous les propriétaires qui n'ont pas encore renaturalisé leur rive. Il vise à fournir aux participants des plants à bas prix et le support technique de la CAPSA dans l'aménagement de leur bande riveraine. Par ailleurs, M. Désy réaffirma la volonté de la Ville à s'assurer du respect du nouveau règlement qui sera effectif en septembre 2014. Nous tenons à remercier M. Désy pour son soutien constant dans les dossiers qui nous préoccupent.

Un portrait précis du problème des installations septiques au lac Sergent

La capacité des installations septiques actuelles à prévenir le vieillissement du lac Sept-Îles fait l'objet de questions importantes: 1) À quel point nos installations septiques sont-elles conformes? 2) La configuration et

La bijouterie MORENCY

Création & Remodelage
de bijoux sur place

*Chez Morency, vous aurez
toujours l'heure juste !*



Une entreprise
Signé Professionnel
Pier-Luc Morency
bijoutier • joaillier

SERVICE DE
RÉPARATION
(24h sur demande)

*Pier-Luc Morency et
Miho Nihara,
propriétaires*

163, Saint-Joseph, Saint-Raymond (Québec) G3L 1H7
418 337-8007

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL



Résidentielle • Commerciale • Industrielle

Prop. : Paul-Alain Moisan

Tél. : 418 337-8611

Téloc. : 418 337-4565

159, du Sentier

Saint-Raymond G3L 3L1



Construction Polyvalent inc.

R.B.Q. 8004-1114-18

**Fiset
&
Marcotte** inc.



Manufacturier de
portes et fenêtres
- Fenêtres P.V.C.
- Portes d'acier
- Portes de garage

Lévy Marcotte, président
Pierre Fiset, vice-président

Tél. : 418 329-2850
Téloc. : 418 500-0600

84, av. D'Auteuil, C.P. 236, Saint-Basile (Québec) G0A 3G0

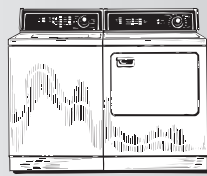
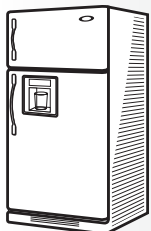
Licence R.B.Q. : 8293 6105-20

B. MOISAN ENR.

Service d'appareils ménagers

- RÉPARATION ET VENTE
- VENTE D'APPAREILS
USAGÉS RECONDITIONNÉS

656, Grande Ligne,
Saint-Raymond
418 337-4946 bureau



**CINÉMA
& CLUB VIDÉO
ALOUETTE**

Pour de la variété en plusieurs copies :
Club Vidéo Alouette

100%
numérique

et



Épargnez temps et argent en choisissant
le Cinéma Alouette !

À voir cet été : Louis Cyr, Hot Dog,
Schtroumpfs 2 3D, Détestable-moi 2 3D

Programmation publiée dans le journal de Québec,
Le Soleil, Le Nouveau Martinet et

www.cinemaalouette.com

1 seule adresse 380, rue St-Joseph, St-Raymond
418 337-2465



la technologie des installations actuelles chez nous est-elle suffisante pour limiter les rejets en phosphore à un niveau adéquat et empêcher le vieillissement rapide du lac? M. Paul Isabelle, de par son implication et ses vastes connaissances sur le dossier des installations septiques au lac Sergent, était la personne tout indiquée pour nous faire cheminer davantage.

Tel que mentionné par M. Isabelle, l'élément déclencheur qui incita la Ville de Lac-Sergent à prioriser la problématique des installations septiques fut la diagnose du lac en 2000-2001. Celle-ci inclut un modèle de sources de phosphore. Par exemple, selon ce modèle, les terrains gazonnés rejettent entre 30 et 50 fois plus de phosphore dans le lac qu'une forêt non-exploitée. L'application de ce modèle au lac Sergent a permis de constater que plus de 50% du phosphore rejeté dans le lac provient des installations septiques. « C'est très négatif, mais d'un autre côté on peut y avoir des gains potentiels très importants si des actions adéquates sont prises », indiqua M. Isabelle.

Pour se donner un tableau précis de l'état des installations actuelles sur son territoire, la Ville de Lac-Sergent mandata une firme privée afin de réaliser un relevé sanitaire des 400 résidences isolées situées autour du lac. Le projet incluait un diagnostic de chaque installation ainsi que des recommandations pour la réalisation d'un plan de mise aux normes. « Chaque résidence a été visitée et l'ensemble des critères de conformité selon la norme Q-2 r.22 a été vérifié. Des carottes de sol ont été prises pour vérifier la qualité du sol et le niveau de la nappe phréatique. Des rapports individuels ont été émis pour chaque résidence et une carte globale a été produite, donnant un idée globale de la qualité des sols. » Pour M. Isabelle, le relevé sanitaire aura permis d'obtenir une documentation complète de la situation. Le protocole de vérification suivant les trois niveaux de cotes déterminées par le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs a été bonifié pour inclure les cotes «B-» et «B+» :

- Cote A : Installation conforme au Q-2 r.22.
- Cote B : Installation pour laquelle des non conformités ont été relevées.
 - B+ : Non conforme mais à faible risque de pollution.
 - B- : Non conforme et comportant un niveau de risque environnemental non négligeable.
- Cote C : Installation non conforme jugée à risque pour la santé publique et l'environnement.

Les résultats obtenus démontrent la sévérité du problème et la nécessité d'agir: Seulement 16,9 % (cotes A et B) des installations septiques existantes sont considérées conformes au Q-2 r.22 (cote A) ou ayant un faible impact environnemental (cote B+). La majorité des installations septiques (près de 80%) sont cotées B- et 2% de dispositifs d'épuration sont totalement non conforme (cote C).

La non-conformité d'une majorité d'installations, jumelée à d'autres facteurs et caractéristiques physiques des sols et de l'occupation des terrains au lac Sergent, mènent aux constats suivants : « Au lac Sergent, on a découvert que les installations individuelles ne sont pas vraiment adéquates pour nos besoins. Les systèmes individuels exigent un sol parfait et sec pour le champ d'épuration, ce qui est rare. S'il y a du sol en remblaiement, du roc ou une nappe phréatique à haut niveau, c'est inadéquat. Dans certains cas, on peut se fier sur la qualité du sol pour retenir le phosphore, mais ça ne dure qu'un certain temps, le sol finit par se saturer. Oui, on peut prévoir deux zones d'absorption pour capter le phosphore et les polluants afin d'alterner aux 20 ans, mais ce n'est pas possible sur tous les terrains et ça n'assure en rien que le phosphore ne finira pas dans le lac. En cas idéal, avec un sol parfait, sans présence de nappe phréatique, ces systèmes sont acceptables. Mais autour d'un lac comme le lac Sergent, c'est une cuvette, la nappe remonte partout et pas seulement en zone inondable ».

Suite aux résultats du relevé sanitaire, la solution envisagée est de regrouper les installations en réseaux collectifs, plus performants et avec une configuration adaptée à la capacité de support du milieu. Au total, deux réseaux sont proposés pour quelque 300 résidences sur les 410 au total.

« Au lac Sergent, deux réseaux sont proposés. L'un serait situé au sud, avec point de rejet dans la décharge du lac. L'autre réseau serait situé au nord, du côté de la charge du lac, et serait donc doté de systèmes membranaires évolués. Pour vous donner une idée, les eaux usées contiennent environ 15 mg/l de phosphore. Un réseau épurateur peut réduire les émissions à 1mg/L. Certains systèmes mécaniques les réduisent à 0.3 ou 0.4 mg/L, tandis que le membranaire permet de descendre aussi bas que 0.1 à 0.2 mg/L. », mentionna M. Isabelle. Où en est la Ville avec ce projet? « Le processus est démocratique, la prochaine étape pour la Ville sera de tenir un référendum sur le projet. »



JEAN COUTU

On trouve de tout... même un ami! 

Michaël Gariépy, pharmacien-affilié

OUVERT 7 JOURS
Lundi au vendredi 9h à 21h
Samedi et dimanche 9h à 18h

LIVRAISON GRATUITE
du lundi au vendredi

service à l'auto www.jeancoutu.com

212, rue Saint-Jacques, Saint-Raymond **418 337-3030**



St-Raymond Service inc.

Entretien et réparation
Appareils électroménagers
et de réfrigération
de toutes marques

418 337-6192

Raymond Jobin **877, Côte Joyeuse**
Étienne Jobin **Saint-Raymond G3L 4B5**



Mario Boilard
Notaire et
conseiller juridique
mboilard@notarius.net

*Votre notaire,
un partenaire de confiance !*



Nathalie Renaud
Notaire et
conseillère juridique
nrenaud@notarius.net



BOILARD, RENAUD
NOTAIRES INC.

www.boilardrenaud.com

SIÈGE SOCIAL - SAINT-RAYMOND
196, avenue Saint-Michel
Saint-Raymond (Québec) G3L 3W6
Téléphone : 418 337-2222
Sans frais : 418 254-8924
Télécopieur : 418 337-2271

PLACES D'AFFAIRES
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier :
2, rue Laurier
Téléphone : 418 875-1671
Val-Bélair : 1800, ave Industrielle, bureau 102
Téléphone : 418 842-4448
Cap-Santé : 348, route 138
Téléphone : 418 285-5457
Pont-Rouge : 86, rue du Collège, bureau 55-1
Téléphone : 418 254-8924



Automobiles DALTON INC.

vous invite à passer un bel été !

À votre service depuis 37 ans.





Fier récipiendaire du
PRIX DU PRÉSIDENT 2012
qui démontre l'excellence
dans tous nos départements
Pour la 17^e fois



Nos conseillers






Philippe Plante Jacques Larue Pierre Pépin Yves Robitaille

Le SPÉCIALISTE du CAMION dans PORTNEUF

Maintenant situé au 605, Côte Joyeuse, Saint-Raymond

418 337-2256 • 1 888 996-1899

NOUVEAU à SAINT-RAYMOND

EXPRESS VITRES ET ACCESSOIRES D'AUTOS

☐ Démarreur à distance garantie à vie



☐ Teintage de vitre



☐ Vente et installation d'accessoires d'autos, camions et VR



☐ Remplacement de pare-brise



☐ Attache remorque



☐ Radio d'auto, bateau, camion et VR



LOCSTER
Système de géosécurisation

Pour tous types de véhicules, remorques et équipements



- Alertes par SMS (impact, mouvement, pile faible, geo-fence)
- Activation des alertes par téléphone intelligent ou ordinateur
- Peut être utilisé pour système antivol ou pour gestion de flotte

PRÉVIENT QUAND ÇA BOUGE, DIT OÙ ÇA SE RETROUVE



Stéphane Thorn
DIRECTEUR

Entrée Delneuf inc.
931, Côte Joyeuse, Saint-Raymond

express.vitres@gmail.com **418 337-7939**

Ginette Vincent

Courtier immobilier



Professionnelle accréditée
en HOME STAGING

La certification QSC,
c'est vous le juge!



PROTECTION hypothécaire



PROTECTION domiciliaire

ASSISTANCE juridique



www.viacapitalevenu.com
ginette.vincent@viacapitale.com

viacapitale

Tél.: 418 627-3333
Télé.: 418 627-4755
Cell.: 418 955-6055

Tout comme vous, j'habite à Lac Sept-Îles; vous pouvez compter sur ma disponibilité.

Contactez-moi pour une consultation.

Via Capitale Sélect *

Agence immobilière

*Franchisé autonome et indépendant de Via Capitale, franchiseur.

4715, avenue des Replats,
bureau 150, Québec
(QC) G2J 1B8

OPINIONS

L'Alouette, c'est aussi permettre aux membres de l'A.P.L.S.I de s'exprimer librement sur des sujets de leur choix

Le DVD Réflexions

Tout d'abord, des félicitations à l'APLSI et aux bénévoles ayant participé à la réalisation de ce document fort révélateur concernant l'état de santé de notre lac. Une vidéo de professionnels! Elle permet adéquatement de nous sensibiliser aux conséquences de certains gestes que nous posons.

Jouissant de l'usage du lac depuis la fin des années 1960, je suis à même de témoigner de la véracité des faits présentés quant à la dégradation plutôt rapide de la qualité de l'eau, particulièrement au cours des cinq ou six dernières années. Les images sont plus qu'éloquentes à cet effet et les causes de cette dégradation y sont clairement identifiées. Pas besoin de chercher longtemps pour découvrir le pourquoi de la turbidité de l'eau la fin de semaine et même jusqu'au lundi soir. Vous avez aussi des yeux pour constater la situation. À nous maintenant de jouer!

Les faits observés quant au brassage des sédiments que provoquent les hélices des embarcations, même à basse vitesse, m'amènent à questionner la pertinence d'organiser une parade de bateaux, d'autant plus que le trajet emprunté l'est en eau peu profonde. Comme le dit l'adage, il faudrait peut-être que les bottines suivent les babines et que cette activité soit réévaluée en fonction de l'objectif visé quant à la protection de notre plan d'eau. Le titre de la vidéo étant Réflexions, il serait peut-être opportun de justement réfléchir à la pertinence de la parade. Est-elle vraiment bienfaisante pour le lac compte tenu des révélations de la vidéo? Il vous est permis de ne pas partager cette opinion. Dans ce cas, un second visionnement de Réflexions pourrait peut-être vous convaincre.

Antoine Lacoursière

Un bateau, c'est comme une auto, il y a des options que nous n'avons pas comme par exemple un cendrier. Encore en 2012 j'ai pu constater que les gens jettent leurs cigarettes dans ce qu'il considère comme leur grand cendrier : le lac ! Une petite suggestion pour cette option manquante de votre équipement nautique, prenez donc un contenant plastique, garnissez le fond de litière à chat et le tour est joué. Il n'y a pas de petits gestes ! Seulement de bonnes actions... sensibilisez vos amis ou même vos voisins !

Marcel Goulet

Hydro-Québec vous a aussi contacté pour vous faire part de sa volonté de couper des arbres sur votre terrain? Quel impact ce déboisement peut-il avoir sur votre propriété et sur la santé de notre lac? Cela me fera plaisir d'en parler avec vous si vous me contactez au 987-8715 ou à brochuc@uqtr.ca.

Andrée-Claire Brochu

À l'aide ! Mon ciel !

À quand remonte la dernière fois que vous avez regardé les étoiles, la voie lactée dans toute sa splendeur ? Peut être ne l'avez vous jamais fait, car il est de plus en plus difficile pour les étoiles de percer le nuage de pollution lumineuse que nous produisons. Et quelle perte ! L'humain a besoin de se ressourcer, de pouvoir se perdre dans l'infinie. Contempler le ciel des premiers âges, danser avec les aurores boréales.

Nous n'en sommes qu'à un clic ! Si tous ensemble nous faisons l'effort de diriger nos éclairages extérieurs vers le sol. Si nous changeons nos ampoules pour un moindre voltage et fermerions nos éclairages extérieurs la nuit, non seulement nous économiserions de l'énergie, de l'argent, mais nous aurions une meilleure qualité de vie.

La faune et nous, qui en faisons partie, avons besoin de noirceur. Des études ont démontrées que nos hormones circadiennes ont besoin d'une période de totale noirceur pour bien fonctionner. Ne serait il pas temps de respecter la faune et la flore qui nous entoure en revenant à un mode de vie plus naturel. N'avons nous pas choisi de vivre à St-Raymond justement pour vivre en harmonie avec cette nature ?

Vous êtes inquiets si vous ne voyez pas votre terrain ? Vous avez peur des animaux ou des intrus ? Et bien le meilleur moyen de savoir si quelque chose se trouve sur votre propriété est un détecteur de mouvement. Quel en serait le coût ? Comment procéder ? Ou trouver l'aide ?

Je suis prête à investir mon temps et mes énergies pour répondre à tout cela. Si le projet vous intéresse, communiquez avec moi.

Elsa Moreau, résidente du lac, Elzamoro@aol.com
418-999-1676

Nos activités en images



Carl Beaupré CAMIONNEUR



**Sable • Gravier • Terre
Pierre concassée
Nivelage • Excavation**

RBQ : 8236-3086-20

1231, Rang Notre-Dame
Saint-Raymond

**Tél. : 418 337-6497
Cell. : 418 657-9380**

1190, Chemin Industriel, Saint-Nicolas (Québec) G7A 1B1
Tél. : 418 831-2245 • Téléc. : 418 831-6302



Les avantages des solutions Honco

- Une grande portée libre
- Une rapidité de construction
- Une isolation supérieure
- Une économie d'énergie considérable

RBQ : 8311-9529-20

www.honco.ca



Profitez de l'été !

Laissez-nous l'entretien de votre environnement !

- Taille et entretien de vos plate-bandes/vivaces, arbustes
- Ajout de terreau et paillis
- Création de vos plate-bandes, jardinières, balconnières, etc.
- Plantation et division/vivaces et bulbes
- Rempotage de vos plantes d'intérieur

418 875-0720 Monique Bouillon

**AIDE
demandée**

LIVRAISON

LUNDI AU VENDREDI :
de 16 h à la fermeture

SAMEDI ET DIMANCHE :
de 11 h à 13 h 30
et 16 h à la fermeture

**Salle à manger,
salle de réception,
commandes à emporter
et accès internet
sans fil gratuit**



Heures d'ouverture

| | |
|------------|-------------------|
| Lundi : | 11 h 00 à 21 h 00 |
| Mardi : | 11 h 00 à 21 h 00 |
| Mercredi : | 11 h 00 à 21 h 00 |
| Judi : | 11 h 00 à 22 h 00 |
| Vendredi : | 11 h 00 à 23 h 00 |
| Samedi : | 11 h 00 à 22 h 00 |
| Dimanche : | 11 h 00 à 21 h 00 |



418 337-1515

251 A, rue Saint-Pierre, Saint-Raymond

LES
CHALETs
 DU
LAC SEPT-ÎLES

LOCATION COURTE DURÉE
 (SEMAINE, FIN DE SEMAINE, MOIS)

418 337 8893

WWW.LESCHALETSDULACSEPTILES.COM

*Merci à nos
 commanditaires*

DERYtelecom
toujours en ligne

Déry Télécom nous fournit
 gratuitement l'accès internet
 au Club nautique.

provigo 
 ALIMENTATION PLAMONDON INC.

Réjean et Marcel Plamondon
 offrent gratuitement
 les ingrédients utiles
 au party Hot-Dog.



LEMIEUX NOLET

COMPTABLES AGRÉÉS
 SERVICES-CONSEILS
 SYNDICS DE FAILLITE
 ET GESTIONNAIRES

Les comptables Lemieux Nolet
 réalisent gratuitement
 nos États Financiers.

**La SEPAQ préoccupée
 par la présence
 de lamier jaune
 au lac Sept-Îles**



Le lamier jaune, un couvre-sol envahissant qui a déjà fait des ravages dans plusieurs coins de l'Amérique du nord, a été détecté récemment sur le territoire de Duchesnay, en bordure du chemin du lac Sept-Îles. Le lamier jaune y aurait été introduit involontairement par des résidents du lac qui jettent des portions de leur plate-bande l'autre côté de la route, sur le territoire de la SEPAQ. La SEPAQ envisage d'entreprendre des actions pour éradiquer cette plante invasive avant que le problème ne prenne trop d'ampleur. Notons que quelques résidents du lac ont encore du lamier jaune sur leur terrain. Malheureusement, le lamier jaune est une plante dominante agressive qui pourrait, après quelques années, dominer totalement la flore et végétation de votre terrain, et aussi celle des voisins. N'attendez pas qu'il soit trop tard avant de l'éliminer de votre terrain !

GESTION SANITAIRE PORTNEUF

**VIDANGE DE : FOSSES SEPTIQUES,
BASSINS D'ÉPURATION, BRAN DE SCIE,
SABLE ET CENDRE**

**CREUSAGE ET NETTOYAGE DE PUIXS DE SURFACE
NETTOYAGE DE GRILLES D'ÉGOUT - DRAINS**



418 873-2201 • 1 800 463-4895
851, Route 365, Neuville (Québec) G0A 2R0

R.B.Q. : 8357-5175-01

Propriétaire : Michel Faucher

LES ENTREPRISES GHISMI INC. :

Asphalte recyclé - Excavation - Terrassement - Champs d'épuration
Installation fosses septiques - Démolition - Terre - Terre compostée
Pierre - Gravier - Sable

Je suis unique



Vous êtes unique
vous aussi.

Demandez
une assurance
sur mesure
au meilleur coût.

PMTROY
ASSURANCES ET SERVICES FINANCIERS
www.pmtroy.com

Saint-Raymond
418 337-2294 | 800 463-7301
Saint-Marc-des-Carrières
418 268-3591 | 800 463-3833

**AUTOMOBILE | HABITATION | ENTREPRISES | VIE
PLACEMENTS | INVALIDITÉ | COLLECTIF**

Garage du Coin inc.

LE **SPECIALISTE**
GARANTIE NATIONALE



À votre service
depuis 43 ans !



POSE ET VENTE DE PNEUS



- BRIDGESTONE
 - GOODYEAR
 - DUNLOP
 - MICHELIN
 - TOYO
- FIRESTONE
 - YOKOHAMA
 - CONTINENTAL
 - DEAN
 - PIRELLI
- BF GOODRICH
 - GENERAL
 - KELLY
 - UNIROYAL

ENTREPOSAGE DE PNEUS

Tirage **100\$** d'essence chaque mois

MÉCANIQUE AUTOMOBILE

- MISE AU POINT
 - FREINS
 - SILENCIEUX
 - SUSPENSION - DIRECTION
 - INJECTION ÉLECTRONIQUE
- AIR CLIMATISÉ
 - MÉCANIQUE GÉNÉRALE
 - SOUDURE
 - LAME DE RESSORT

NOUS UTILISONS DES PRODUITS DE QUALITÉ DE MARQUE NATIONALE



**Remorquage
24 heures**



RÉPARATION DE VÉHICULE MOTORISÉ

704, rue Saint-Joseph, Saint-Raymond G3L 1L9 Tél. : 418 337-2224 • Cell. : 418 873-5426

**Une petite pillule ~~NON~~
Une petite granule **OUI!****



Poêles aux granules **HARMAN**
BUILT TO A STANDARD, NOT A PRICE

pour un rendement VRAIMENT SUPÉRIEUR

- Poêles ou foyers
 - au bois
 - aux granules
 - au propane
 - à l'antracite
- Cheminée

Gamme complète de BATTERIES

- Commercial
- Marines
- Jouets
- Radio émetteurs
- Industrielles
- Systèmes d'urgence
- Énergie solaire
- Agricoles

Gamme complète de PILES

- Montres
- Ordinateurs portables
- Démarreurs à distance
- Appareils auditifs
- Calculatrices
- Appareils photos
- Piles spécialisées
- Ups

Vente • Service • Installation

POÊLES & FOYERS
P O R T N E U F INC.

BATTERIES Expert

NOUS RECYCLONS LES BATTERIES

RBQ : 8342-2790-46

Le plus important chez nous ... c'est vous!
www.poelefoyerportneuf.com

10, boul. Notre-Dame, Pont-Rouge • Tél. : 418 873-1404

PRO EXPERTS MAÎTRE CARROSSIER
INDUSTRIEL - COMMERCIAL

POUR L'ENTRETIEN OU LA RÉPARATION DE VOTRE VR





- Infiltration d'eau
- Débosselage
- Peinture
- Fibre de verre

- Accrédité par les compagnies d'assurances
- Service mobile disponible pour réparation et évaluation

Vente de pièces et accessoires en collaboration avec

LOCATION ÉCONOMIQUE
M. Paquet Inc.

Faites vite avant la nouvelle saison!

Tél. : 418 337-3386 • Cell. : 418 520-1645
113, rue de la Défense Nationale, Saint-Raymond
proexpertsmaîtrecarrossier@derytele.com



Vitrierie Grand Portneuf

Dépositaire
Portes et Fenêtres **PP PLUS!**

- Vitre thermos
- Vitre de tous genres
- Verre trempé et verre laminé
- Plexiglass
- Miroir



Vente et installation
Résidentiel et commercial
Service de livraison

Fernand Gauvin et Isabelle Richer
Propriétaires

275, Grande Ligne, Saint-Raymond
vitrieriegrandportneuf@hotmail.com

418 987-8989



La Basse-Cou

Du lundi au vendredi, de 7h00 à 11h00.
Samedi et dimanche, de 7h00 à 14h00.

Découvrez nos déjeuners alléchants! à partir de **9.95\$**

L'indécente
2 gauffres largement tartinées de beurre d'érable maison, servi avec une généreuse portion de fruits frais poêlés, crème fouettée et coulis de fraises

Le Fruité
Muffin santé, une généreuse portion de fruits frais, une coupe de céréales accompagné de yogourt aux fruits rouges

Crêpe choco-bananes
Une délicieuse crêpe maison généreusement tartinée de chocolat-noisettes, garnie de deux bananes en rondelles, sauce au chocolat tiède et crème fouettée!

Oeufs Bénédicte



105, Grande Ligne, Saint-Raymond 418 337-6734

Papa, est-ce que le lac va mourir?

Il y a 20 ans, toi papa, tu avais droit à un beau lac. Il était calme, l'eau était claire, les roches propres et les poissons nageaient jusqu'au fond. Rapidement, en seulement 20 ans, la situation a beaucoup changé. J'ai peur....

Nous, tes enfants, ce à quoi on a droit c'est à un lac qui vieillit trop vite, qui devient de moins en moins beau. Il n'y a même plus d'oxygène au fond, je ne vois plus rien lorsque je nage sous l'eau. Ce lac, si beau lorsque tu étais jeune, sera peut être bientôt un risque pour notre santé. Dans 20 ans, j'aurai 34 ans, moi 32 ans, moi 30 ans et moi 29 ans et si ça continue à la même vitesse, qui nous dit que ce ne sera pas dangereux d'y faire baigner nos enfants.

Quant à nos activités préférées, le ski nautique, le wake-board, la tripe etc, elles ne pourront continuer que si vous, les adultes qui conduisez les bateaux et les motos-marines, le faites en faisant plus attention aux règles de navigation et de protection de la nature. D'ailleurs, nous sommes "pour" une journée sans bateau. Une fois durant l'été, ça ne nous ferait pas mourir. Nous le faisons déjà avec nos Ipod, Ipad, Iphone et nos ordinateurs.

On dirait que personne ne pense à l'avenir de notre lac!!! Ne pense à notre avenir....

Imagine un lac vert, rempli d'algues bleues, de poissons morts et de roches visqueuses...Est-ce vraiment ce que tu veux??? Nous les jeunes ce que l'on veut c'est:

Un lac plein d'activités respectueuses du lac;
De l'eau claire;
Un lac en santé et des années de plaisir!

Et ce, pour en profiter longtemps. Nous ne sommes peut-être que des jeunes, mais nous pensons au futur et c'est ça qui compte.

Rosalie, Laurence, Anne-Sophie Lessard et Marianne Moisan du Comité des jeunes du lac Sept-Îles.

(Ce texte a été composé après le visionnement du DVD "Réflexions" transmis à tous les propriétaires avec le Mini-Alouette)

Est-ce que le Comité des jeunes survivra?????

Si vous consultez le site internet de l'APLSI et si vous lisez *Le Martinet*, vous avez sûrement entendu parler du Comité des jeunes du lac Sept-Îles.

Petit rappel tout de même:

L'an dernier, quatre jeunes filles du lac ont fait connaître à l'Association leur désir de voir des activités pour les jeunes mises à la programmation. En plus de suggérer de nombreuses idées, elles se disaient prêtes à s'impliquer concrètement. Très rapidement, leur message a été entendu et une place de choix leur a été accordée. Des tables de jeux ont pris place au club nautique, des friandises mises en vente et un spectacle de Pépé et sa guitare fut organisé. Si nous n'y étiez pas, vous avez manqué quelque chose. La réponse fut immédiate et, ce soir-là, le club affichait complet. Merci encore à Pépé qui nous a offert gratuitement cette prestation grandiose appréciée de tous. Ce spectacle fut aussi l'occasion d'entendre des vedettes montantes du lac soit Karolane Boily et les sœurs Élisabeth et Pénélope Rousseau.

Il ne faudrait pas oublier la merveilleuse journée du 26 janvier 2013. Eh bien oui, ce sont nos jeunes qui ont souhaité une journée d'activités familiales en hiver sur notre beau lac. Encore une fois, cette journée fut couronnée de succès! Environ



400 personnes ont bravé le froid pour s'amuser ce qui est venu confirmer que l'intérêt de ce type d'activités était partagé par tous.

Les filles ont également préparé un sondage afin de connaître les goûts des jeunes du lac. Plusieurs activités étaient alors proposées. Plusieurs personnes y ont répondu nous aidant ainsi à offrir, pour l'été 2013, différentes activités telle la soirée "disco" du 27 juillet prochain, les cours de tennis et même un camps de jour de tennis pour les jeunes.

Tout comme pour les activités antérieures, c'est votre participation qui déterminera la durée de vie de ces belles initiatives. Nous vous invitons donc à nous faire part de vos préoccupations, de vos idées, à collaborer avec nous en nous contactant à l'adresse courriel info@aplsi.com et surtout, À PARTICIPER.

Le comité des jeunes du Lac Sept-Îles



Automobile DT INC.

- ACHAT
- VENTE
- ÉCHANGE
- FINANCEMENT
- COMMANDE
- GARANTIE

418 903-6868

www.automobiledt.com



Toujours le même service après vente impeccable.

HEURES D'OUVERTURE

| | |
|-------------------|---------------|
| Lundi : | 8h30 à 21h00 |
| Mardi : | 8h30 à 21h00 |
| Mercredi : | 8h30 à 21h00 |
| Jeudi : | 8h30 à 21h00 |
| Vendredi : | 8h30 à 21h00 |
| Samedi : | 9h00 à 14h00 |
| Dimanche : | 10h00 à 13h00 |



Nos activités en images




LES VIVACES DU MERLE BLEU

Le plus grand choix au Québec de fleurs vivaces en gros formats




CARTE PRIVILÈGE

| | |
|--|--------------|
| Obtenez 10% de rabais sur le prix régulier pour tout achat de | 100\$ |
| Obtenez 15% de rabais sur le prix régulier pour tout achat de | 200\$ |
| Obtenez 20% de rabais sur le prix régulier pour tout achat de | 300\$ |

Achat fait dans une même visite sur achat de vivaces seulement. Tout autre achat de vivaces dans les 12 mois suivants sera escompté selon la valeur de votre carte privilège.

1 gal. - 2 gal. - 4 litres
Plus de 1900 variétés
 Venez vivre toute une expérience florale dans un site enchanteur!

HORAIRE

| | |
|--------------------|------------|
| Lundi au mercredi | 8 h à 17 h |
| Jeudi et vendredi | 8 h à 20 h |
| Samedi et dimanche | 9 h à 16 h |

Pour plus d'information visitez notre site Internet : www.vivacesmerlebleu.com

2003, Route de Chute Panet, St-Raymond



CAIN LAMARRE CASGRAIN WELLS
 AVOCATS - S.E.N.C.R.L.

Stéphane Martin
 Avocat
 Agent de marque de commerce

196, avenue Saint-Michel, bureau 1
 Saint-Raymond (Québec) G3L 3W6
 Téléphone : 418 337-6971

580, Grande-Allée, bureau 440, Québec, G1R 2K2
 Téléphone : 418 522-4580 • Télécopieur : 418 529-9590
 stephane.martin@clcw.qc.ca • www.clcw.qc.ca



Offrez-vous la **SANTÉ**
 et la **RELAXATION**
 par un **MASSAGE**

- Massage : - détente
 - neuro-musculaire
 - pour femme enceinte
- Maître Reiki
- Réflexologie

Céline Drolet Certificat-cadeau disponible

Céline Drolet 418 337-4051
 1654, Rang Notre-Dame, Saint-Raymond



**CLINIQUE VÉTÉRINAIRE
 SAINT-RAYMOND**

Dr Michel Potvin m.v.
Dre Judith Lafrance m.v.
Dre Camille Potvin m.v.

118, rue Saint-Pierre, Saint-Raymond (Québec) G3L 1P6
 Tél. : 418 337-8140



9 TROUS POUR

14\$ /pers.

Valide pour la saison 2013
 Lundi au jeudi excluant les jours fériés

Sur présentation du coupon.
 Valide pour la saison 2013.
 Valide pour 1, 2, 3 ou 4 personnes.
 Non valide pour les tournois
 de groupe.

1299, Grande Ligne
 Saint-Raymond

418 337-3253

**GARAGE L.J.A.
 PLAMONDON inc.**

L'endroit du bon service !




613, Saint-Joseph, Saint-Raymond
www.garageljaplamondon.com
1 866 330-2221 • 418 337-2221

→ Alignement
 → Injection électronique
 → Air climatisé
 → Antirouille
 → Freins
 → Direction
 → Suspension
 → Échappement
 → Diagnostics scanner
 → Circuit électronique

*Roulez en toute tranquillité !
 Confiez votre véhicule à notre équipe
 de techniciens qualifiés !*

**Bonne saison
 estivale**

MEGA PNEU

Entretien régulier
 véhicules neufs ou usagés
 de toutes marques

Service de navette
 ou voiture de courtoisie
 disponibles



De l'ensemencement au lac Sept-Îles depuis 1991

Jusqu'en 1991, les vieux pêcheurs du lac prenaient très peu de truites mouchetées et encore moins de truites grises (touladis). On disait que le lac était vide. Les prises de mouchetées se faisaient immédiatement après la fonte des glaces au début de mai. Après le 10 juin, les seules prises étaient des barbottes, des crapets-soleil et de petites perchades. Le meunier noir était présent, mais ne se prenait que très rarement. On pouvait alors considérer le lac Sept-Îles comme "NUL" jusqu'à la fin de la saison en terme de pêche sportive.

Devant cet état de fait, une dizaine de résidents se sont réunis pour examiner comment faire pour profiter davantage du lac. Suivant les conseils de la FAPEL et aussi des biologistes du ministère, diverses études de la qualité de l'eau ont été faites et déjà, en 1990, on trouvait le lac trop chaud pour la truite mouchetée, l'oxygène trop rare en profondeur et les poissons fourrages trop nombreux pour permettre la survie de truites mouchetées si elles étaientensemencées trop petites.

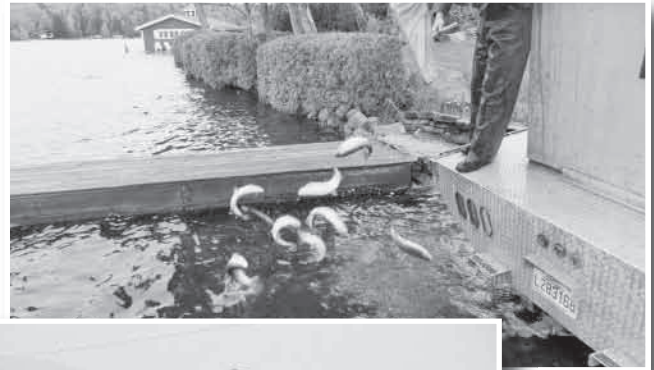
De concert avec tous les intervenants, le *Groupe de protection de la faune et des eaux du lac Sept-Îles* a accepté de mettre en place une série de mesures comme la restauration des frayères, la protection des rives et l'ensemencement de truites arc-en-ciel. Le groupe a existé jusqu'aux environs de 2005 et a été fusionné et intégré aux activités du comité Environnement de l'APLSI.

Sur une base annuelle et volontaire, ceux qui pêchent donnent une somme à l'APLSI, laquelle somme est réservée pour l'ensemencement de l'année suivante. L'APLSI a subventionné le fonds en 1991 pour l'année de départ et ensuite, le fonds a été auto-suffisant. Le montant de départ a même été remboursé à l'APLSI au début des années 2000.

Nos données montrent qu'entre 98 et 135 personnes par année donnent au fonds d'ensemencement une somme variant entre 5 \$ et 400 \$. Cela représente une personne sur quatre au lac qui aime et encourage la pêche ou dont la famille ou les visiteurs aiment la pêche.

Depuis 1991, le fonds a déboursé entre 2 500\$ et 3 500\$ par année. Depuis le début, le poisson a été acheté de trois piscicultures différentes. La première pisciculture été la Pisciculture de Alléghans de St-Philémon. Ensuite, on a acheté chez un pisciculteur de Stoneham. Finalement, depuis plus de 10 ans, tout le poisson provient de la Pisciculture de la Jacques-Cartier de Cap-Santé.

La qualité du poisson a été irréprochable depuis le début et nous n'avons jamais eu de maladies d'aucune sorte avec ces truites. Au fil des années, nous avons constaté qu'il était avantageux de mettre des truites arc-en-ciel plus grosses, soit en haut de 13 pouces et plus. Il est difficile de compter le nombre de truites mises à l'eau, mais un simple calcul nous permet de le déduire. À titre d'exemple en 2012, nous avons ensemencé pour 3 500\$ de poissons à 3,50\$ la livre soit 1000 livres de poissons. Les poissons ayant entre 1 et 2 livres, nous concluons avoir mis à l'eau environ 700 truites. Selon le pisciculteur, toutes les truites sont de catégorie "tout femelle stérile" depuis 4 ans et donc ne se reproduisent pas.



Les années précédentes, nous étions dans le même ordre de quantité, donc entre 500 et 1000 truites par année. Soulignons que depuis 2011 nous ne faisons qu'un seul ensemencement à la fin de mai de chaque année. Auparavant, nous avons souvent fait un premier versement de poissons en mai et un autre en juillet, mais les résultats de prises n'étaient pas meilleurs en juillet et en août.

Avec l'avis annuel de cotisation, les membres rapportent avoir pris environ 60% des poissons mis à l'eau. Si on ajoute à ce nombre ceux pris par des gens de l'extérieur, ceux pris par des résidents qui ne se donnent pas la peine d'inscrire leurs prises et ceux mangés par les nombreux huards (qui se régalent) ou par les loutres, nous pouvons estimer qu'à chaque année il se prend entre 70% et 80% des poissons ensemencés. Ne soyez donc pas surpris de prendre de très grosses prises allant jusqu'à 6 livres. Bonne saison de pêche. Pour avoir encore du poisson, il faut ensemencer. Donnons généreusement!

Une 22^{ème} année d'ensemencement

Ce samedi, 25 mai, par un temps froid et venteux et malgré un niveau du lac anormalement haut, l'APLSI a mis à l'eau plus de 450 truites arc-en-ciel de belles tailles soit de 13 à 16 pouces. Au début de juillet, le pisciculteur mettra 500 autres truites pour le plaisir de tous les pêcheurs. Encore cette année, on aura mis pour 3 500\$ de poissons entièrement payé par les donateurs et amis du fonds d'ensemencement. Si vous, vos proches ou vos invités pêchez, donnez au fonds d'ensemencement pour qu'on puisse en remettre dans le lac l'an prochain. Merci de votre encouragement. Bonne saison à tous.

Il va y avoir de la glace tout l'été...

Venez déguster nos délicieuses
crèmes glacées et yaourts glacés
aux fruits!



Ti-Oui
SNACK-BAR
BAR LAITIER INC.
SAINT-RAYMOND

SPÉCIALITÉS

- ALIGNEMENT
- Suspension voitures américaines et importées
- Freins
- Amortisseurs MONROE
- Crémaillère
- Injection
- Mise au point
- Pose et vente de pneus
- Air climatisé (R 134)



Garage N. Duplain Ltée

370, Côte Joyeuse, Saint-Raymond
Benoit Hardy, propriétaire 418 337-2521

CITÉ DUCORPS

INSTITUT MÉDICO-ESTHÉTIQUE



- Massothérapie
- Esthétique
- México-esthétique
- Coaching alimentaire
- Traitements anti-douleur
- Épilation définitive
(laser et électrolyse)

Au-delà des sens...

465, rue Saint-Joseph, Saint-Raymond
418.337.4373
www.citeducorps.com

Des économies au bout du fil!

Télévision

Le plus grand nombre de chaînes incluses au forfait de base numérique

Internet

Jusqu'à 15 Mbps

Téléphonie

1 000 minutes d'interurbains inclus au Québec



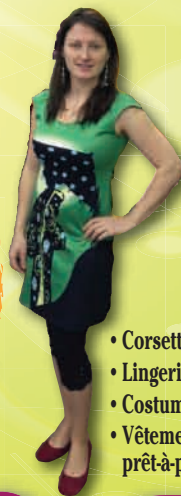
418.337.2413
 1 866.544.3358
derytele.com

DERYtelecom

Eledem
 L'Univers des enfants

Lingerie
 LISCYA

- Vêtements 0-12 ans
- Chaussures
- Accessoires



- Corsetterie
- Lingerie
- Costume de bain
- Vêtement prêt-à-porter

*Spécialisée dans l'ajustement
de vêtements de base*

Julie Morasse, propriétaire
 Centre-ville, Saint-Raymond • **418 337-6776**

S Gouttières
SÉLECT
 Gouttières sans joint

Pour une meilleure protection de votre propriété.

- Gouttières d'aluminium ou d'acier, sans joint (Toutes couleurs disponibles)
- Clous ou crochets invisibles
- Pare-feuilles «Alurex»
- Soffite
- Fascia

**ESTIMATION
GRATUITE**

GARANTIE
matériel **25 ans**
main-d'oeuvre **10 ans**

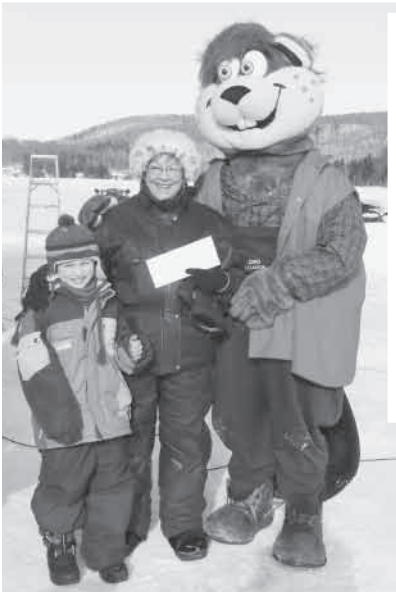
RBQ. 8102-6759-30
 APCHQ. 200049-06-2000

Olivier Argenty
 521, de la Joie, Saint-Raymond
418 873-3738 • 418 953-2491
www.gouttieresselect.com

Nos activités en images



Nos activités en images



Le plus près du Lac Sept-Îles, côté sud...

DÉPANNEUR THIQUET ENR.

Bière — Vin

Location de cassettes vidéo

CARTE DÉBIT ACCEPTÉE

706, Grande-Ligne, Saint-Raymond

418 337-6598



Location Économique M. Paquet Inc.

144, av. Saint-Jacques, Saint-Raymond Tél.: 418 337-8101

- Location d'outillage
- Location d'équipement réception
- Sciage de béton
- Décoration de salle
- Vente pièces propane/remplissage
- Arrangement de ballons
- Vente pièces VR (véhicule récréatif)
- Feux d'artifice
- ÉNERGIE SOLAIRE

Vente • Location • Réparation de vélos

TOUT pour le LAC

- Accessoires nautiques
 - Vélo de montagne
 - Jeux d'extérieur
 - Raquette de tennis
- et plus*

INTERSPORT®

220, Saint-Jacques, Saint-Raymond **418 337-2989**

Inscrivez-vous à notre info-lettre et vous aurez les *nouvelles fraîches du jour!*

➔ **INFOPORTNEUF.com**



Marie-Élise Joosten
Conseillère en publicité

Annoncez vos produits et services!

Forfait à partir de 89,95\$/mois

INFOPORTNEUF 20^{ans} **InfoPont**

marie-elise@impressionsborgia.com

418 337-6871

Nous vous offrons les meilleurs produits et la meilleure garantie sur le marché!

Distributeur autorisé des produits portes et fenêtres



Venez nous rencontrer au 123, boul. Notre-Dame, Pont-Rouge
Estimation à domicile gratuite



Portes et Fenêtres

RBQ: 5652-7302-01



Pierre Bédard
Propriétaire

Maxime P. Bédard
Directeur des ventes



pbédard@prestigeportesetfenetres.ca
mpbedard@prestigeportesetfenetres.ca
www.prestigeportesetfenetres.ca

T 581 329-8282
C 418 873-0074



- Remorquage 24h
- Transport général
- Nettoyage par jet de sable
- Carrossier pour tout véhicule



931, Côte Joyeuse, Saint-Raymond

418 337-7937



Daniel Trudel et
Sophie Genois
Propriétaires

846, Côte Joyeuse, Saint-Raymond (Québec) G3L 4B3 418 337-8874

Corvée de plantation



Corvée de plantation



PROCÈS VERBAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2012

tenue dimanche le 12 août 2012

au Club nautique
du lac Sept-Îles



VERSION PRÉLIMINAIRE

1.- OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur Jacques-A. Bilodeau, premier vice-président, indique que le quorum de 25 membres est atteint puisque 35 membres en règle ont signé le registre des présences. Monsieur Serge Thibeault, président, déclare donc l'Assemblée générale 2012 ouverte. Il est alors 9h40.

Monsieur Thibeault indique que ,cette année, les documents qui servent de base à la discussion seront projetés à l'écran plutôt que distribués aux membres sous format papier.

2.- NOMINATION D'UN PRÉSIDENT ET D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Jacques-A. Bilodeau, secondé par Denis Cayer, propose Serge Thibeault pour agir comme président d'assemblée et André Martin comme secrétaire. Ces deux personnes acceptent.

Résolu à l'unanimité

3.- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Georges-É. Paradis, secondé par Patrice Mathieu, propose l'adoption de l'ordre du jour tel que déposé.

Résolu à l'unanimité

4.- PROCÈS VERBAL DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Marcel Goulet, appuyé par Francis Cadrin, propose de ne pas faire la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 7 août 2011 étant donné qu'il a été reproduit dans *L'Alouette* 2012 et également d'accepter intégralement le procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle tel qu'il apparaît dans *L'Alouette*.

Résolu à l'unanimité

5.- RAPPORT DU BUREAU DE DIRECTION

Serge Thibeault, président de l'APLSI, présente le rapport du Bureau de direction pour l'année 2011-2012. Il précise d'abord que, cette année, les responsables des activités viendront tour à tour faire le bilan des activités passées et évoquer les réalisations prévues pour le futur.

Monsieur Thibeault indique aussi que tant les membres du Bureau de direction que ceux de l'exécutif se sont réunis à plusieurs reprises afin de planifier et de mettre en œuvre les activités de cette année. Plusieurs comités sont venus appuyer le Bureau de direction, notamment pour l'environnement, la réfection des quais et pour l'aménagement paysager. La gestion du Club nautique a continué d'être assumée par l'équipe du Manoir du Lac Sept-Îles à la satisfaction de tous les membres et directeurs.

L'entretien et les améliorations au Club nautique et aux équipements

M. Patrice Mathieu, directeur, fait état des réalisations concernant le Club nautique et ses équipements. Il note d'abord que, suivant le plan quinquennal d'immobilisation, une somme de près de 200 000\$ a été consentie dans la conservation et les améliorations du Club et de ses équipements depuis 2008 et ce, sans faire d'emprunt grâce aux généreuses subventions de la Ville de Saint-Raymond.

Les principales réalisations ont été les suivantes :

- En 2008, l'aménagement extérieur du Club et la rénovation des installations septiques.
- En 2009, la réfection du toit.
- En 2010, l'aménagement des toilettes et d'un local à la disposition des fournisseurs pour la préparation des mets.
- En 2011, la réfection des tennis, la finition du parement extérieur et de la fenestration.
- En 2012, la réfection des quais et, à l'automne, l'aménagement paysager des rives pour en faire un jardin démonstratif.

Monsieur Mathieu indique que la principale priorité pour 2014 sera l'aménagement du terrain à l'est des tennis en vue d'en faire un endroit propice à des activités intergénérationnelles.

A la suite d'une question sur la reconstruction d'un abri sur la terrasse, monsieur Mathieu indique que le problème est à l'étude, mais qu'il s'avère complexe, car les piliers sous la terrasse sont inversés, ce qui ne permet pas d'y ajouter du poids. Il faut étudier le problème et évaluer les coûts avant de décider de la solution finale.

En terminant son exposé, monsieur Mathieu remercie les nombreux bénévoles qui ont donné de leur temps pour que ces réalisations se concrétisent, en particulier messieurs Marcel Goulet et Magella Leclerc.

Les activités offertes aux membres

Monsieur Vincent Caron, directeur responsable de ces activités, souligne tout d'abord que de telles activités poursuivent deux objectifs : générer des profits pour l'Association et stimuler la vie communautaire. Nous sommes toujours ouverts aux idées nouvelles.

Depuis la dernière assemblée générale, deux activités d'hiver ont été organisées. Bien souvent, il s'agit de sorties en forêt dans le secteur du lac au Cèdre suivies d'un petit souper au Manoir (une quote part sur le prix du souper est remise à l'Association). Une soixantaine de personnes étaient présentes.

Pour la saison estivale déjà bien entamée, la décision a été prise de réduire le nombre des 5 à 7. Ils ont été portés à 4 pour 2012 pour qu'ils soient plus populaires. C'est une réussite puisque les 3 qui ont déjà eu lieu ont remporté un vif succès. L'an prochain, il y a lieu de proposer la tenue de cinq 5 à 7, car beaucoup d'entre vous en réclament plus.

La journée des voisins que nous avons organisée par le passé a elle aussi été abandonnée pour plutôt consacrer nos efforts sur une journée d'ouverture du club nautique pour la saison estivale. À cette occasion, des concessionnaires ont été invités à venir nous présenter les nouveautés. À cette journée d'ouverture, on a offert aux membres un party hot-dog et un apéritif amical. Le soleil de la journée a contribué à sa réussite.

Il n'ya pas eu de souper des membres cette année, car nous nous sommes rendus compte que ce souper qui, à l'origine, devait générer des bénéfices ne rapportait quasiment rien. En remplacement, une nouvelle activité fut proposée, c'est la soirée casino. Elle a eu lieu voici deux semaines avec une assistance plus faible que prévue, mais la trentaine de personnes présentes ont beaucoup apprécié la soirée et demandent qu'elle soit reconduite l'an prochain. Pour l'Association, avec seulement 20 joueurs, nous dégageons tout de même un profit net d'environ 800 \$.

La parade de bateaux a été elle aussi un vrai succès, le beau temps ayant été encore une fois de la partie. Il faut féliciter l'ensemble des participants ainsi que celles et ceux qui ont pris la peine de décorer leur bateau. C'est notre équipe de jeunes, avec le ponton disco, qui a remporté le premier prix. L'an prochain, avec Patrice Mathieu qui est responsable de cette activité, un thème de décoration sera proposé.

À propos de notre équipe de jeunes, nous avons la chance cette année de voir la relève s'activer. En effet, les trois filles d'Éric Lessard, Rosalie, Laurence et Anne Sophie, leur cousine Marianne Moisan, ainsi que Maude Proulx nous incitent à les accompagner dans leurs projets destinés aux jeunes. Elles sont encadrées par leurs parents respectifs et par Claire Lessard. La première activité organisée été la discothèque pour les jeunes. Environ 120 personnes étaient présentes. Ce fut vraiment une réussite. Le chanteur-compositeur Pépé est venu gratuitement pour la soirée. C'était pour lui l'occasion de se remémorer de bons moments passés au lac lorsqu'il était plus jeune. La première partie était assurée par trois jeunes chanteuses talentueuses du lac : Pénélope et Élisabeth Rousseau accompagnées de Karolane Boily. L'Association tient à les féliciter et à les assurer qu'elle va les appuyer dans leurs projets. D'ailleurs, pour se financer, elles vendent des friandises au profit des activités qu'elles organisent ici au club nautique et ramassent les cannettes de liqueur vides. N'hésitez pas à les encourager vous aussi.

Bientôt aura lieu le traditionnel souper des sacoches. Une centaine de femmes sont toujours réunies pour l'occasion.

Des cours de Zumba et de stretching donnés par Kristina Boswik sont ouverts aux plus sportifs.

Aussi, vous avez pu constater que nous avons désormais une machine à popcorn. C'est une idée originale d'Hélène Cimon qui a contribué largement à son achat.

Il faut savoir que les activités sont une source importante de financement pour notre Association. Vous voir en grand nombre est important. Comme j'ai pu vous le stipuler au début, nous sommes vraiment ouverts à toutes les nouvelles idées.

En terminant, monsieur Caron tient à remercier les bénévoles qui ne font pas partie du Bureau de direction, mais qui ont donné un grand coup de main à chaque occasion : Henriette Cayer, Mado Goulet, Louise Leclerc, Denise Guy, Marthe Beaupré et Josée Dion. Merci aussi à Alexandre Moisan, notre gardien, qui contribue lui aussi à la réussite de ces événements.

Le site Internet

Monsieur Georges Paradis, directeur responsable du site, indique d'abord que le site vise trois objectifs :

- Communiquer aux membres et au public en général les activités offertes par l'Association.
- Mettre à jour et maintenir à date ces informations.
- Permettre aux directeurs de partager l'information par la section Intranet qui leur est réservée.

Ce site permet aussi de communiquer aux membres qui nous ont fourni leur adresse de courriel un rappel des activités en leur expédiant des courriels. En moyenne, on expédie un nouveau courriel par semaine.

Monsieur Paradis indique que la fréquentation du site est sensiblement la même en 2012 que par les années passées quoiqu'on note une certaine augmentation : soit de 750 à 850 visites par mois. Par ailleurs, le nombre de pages visitées est en augmentation de 25%. Les plus visitées sont l'accueil, les activités et le calendrier. La partie Intranet reçoit entre 50 et 60 visites par mois de la part des directeurs.

La section de l'environnement a été revue et corrigée. Sur le site, on trouve aussi une référence à un blogue sur l'environnement conçu et maintenu par François Rhéaume.

Les activités en environnement

Monsieur Michel Fleury, directeur responsable du comité, précise que les actions récentes de l'APLSI en ce domaine tirent leur origine dans les orientations du *Plan de gestion environnementale* adopté par l'Association. Ce Plan a comme objectif de réduire l'apport de phosphore et de sédiments qui compromettent la qualité des eaux du lac. Les principales actions des dernières années ont visé la *renaturalisation* des rives, la conformité et le bon fonctionnement des installations septiques et la sensibilisation des conducteurs d'embarcations visant l'adoption de comportements respectueux de l'environnement.

La renaturalisation des rives

Monsieur Jacques Plamondon, directeur responsable de l'opération informe les membres des derniers développements en ce domaine. L'Opération Belles Rives 2010-2011 a été un grand succès grâce à l'adhésion plus forte que prévue de nombreux propriétaires riverains. C'est ainsi que s'établit le bilan de ces deux années :

- 209 résidents inscrits;
- 203 plans d'aménagement produits (dépassement de l'objectif de 7.4%);
- 196 plans réalisés dont 145 pour 5 mètres et plus de profondeur, 14 pour 4 mètres de profondeur et 37 pour 3 à 1 mètres de profondeur.
- Plantation de 12 618 arbustes.

Monsieur Plamondon précise aussi que l'opération Belles Rives s'est poursuivie en 2012 grâce au support et à une subvention de la Ville de Saint-Raymond. L'objectif fixé de 30 nouvelles inscriptions a été dépassé, car 39 nouveaux propriétaires s'y sont inscrits.

Selon les dernières informations disponibles, il semble que la Ville de Saint-Raymond aurait l'intention d'assurer la poursuite et le leadership de l'Opération Belles Rives au moins pour l'année 2013 ou, au mieux, jusqu'à ce que le règlement adopté rende la *renaturalisation* obligatoire au plus tard en septembre 2014.

En terminant, monsieur Plamondon souligne l'excellente collaboration de la Ville et remercie la CAPSA pour son implication et son expertise de même que les nombreux bénévoles qui ont participé à la sensibilisation et à la distribution des plants. Face aux succès de ces dernières années, il félicite les 247 propriétaires qui ont adhéré au programme et, puisque la Ville s'apprête à prendre la relève, il conclut en disant : « Mission accomplie ».

La conformité et le bon fonctionnement des installations septiques

Monsieur Fleury rappelle l'importance pour la santé du lac de la conformité et du bon fonctionnement des installations septiques. C'est pourquoi le Bureau de direction de l'APLSI, dans un avis transmis à la Ville, demandait à ce que celle-ci prenne charge de la vidange et de la vérification du fonctionnement de ces installations. Or, depuis ce temps, la MRC de Portneuf a confié à la Régie régionale des matières résiduelles de Portneuf la vidange obligatoire des fosses selon le règlement gouvernemental en vigueur. Cette prise en charge par la Régie devrait être effective au printemps 2013.

Quant à la vérification du bon fonctionnement, la Ville de Saint-Raymond a manifesté sa volonté de la prise en charge par la présence d'un inspecteur municipal qui accompagnerait le vidangeur lors de la première vidange. C'est un dossier à suivre.

La sensibilisation des conducteurs d'embarcations motorisées

Afin que ceux-ci adoptent des comportements plus respectueux de l'environnement, une période de sensibilisation a débuté à l'été 2011, notamment par la distribution à tous les membres d'un dépliant, la pose d'affiche aux entrées du lac et par d'autres activités, en particulier des articles dans *L'Alouette* et sur le site Internet de l'Association. De plus, en 2011, afin de mieux connaître la situation et l'opinion des membres, deux activités ont été réalisées, soit un inventaire des embarcations motorisées présentes sur le lac et un sondage auprès des membres. Des articles particuliers de *L'Alouette* 2012 portent sur les résultats de ces deux opérations. Enfin, des efforts spéciaux ont été faits, en collaboration avec la CAPSA, pour mesurer la qualité de l'eau par des méthodes plus sophistiquées. Cette opération s'est répétée en 2012.

En 2012, la sensibilisation s'est poursuivie en mettant l'accent sur l'attention à porter aux trois zones les plus fragiles du lac soit l'accès au lac au Chien, l'accès au lac des Aulnaies et le plan d'eau devant le Camp de Portneuf. On y recommande notamment de réduire la vitesse à 5 km/heure et d'éviter d'y pratiquer le ski ou d'autres activités similaires. Aux fins de cette seconde phase de sensibilisation, un encart a été placé dans le dépliant et expédié à tous les membres au printemps. De même, des affiches rappelant les comportements à adopter ont été placées à l'entrée des trois zones fragiles. Enfin, on a pris la mesure de la qualité de l'eau lors d'une fin de semaine d'affluence et on a commencé la préparation d'un document vidéo de sensibilisation qui sera remis aux membres le printemps prochain.

Conclusion sur l'environnement

À titre de recommandations pour la poursuite des travaux, monsieur Fleury est d'avis qu'il faut continuer les efforts de sensibilisation auprès des conducteurs d'embarcations motorisées en rendant les affiches plus visibles et en mettant sur pied une patrouille marine qui accentuerait cette sensibilisation. Il faut aussi continuer de mesurer la qualité de l'eau afin de connaître l'évolution de sa qualité. Un autre dossier qui serait à ouvrir est celui du réseau routier et de ses fossés qui sont une source importante de déversements non désirables dans le lac.

En terminant, monsieur Fleury souligne le soutien important accordé par la Ville de Saint-Raymond aux efforts déployés pour préserver notre environnement. La contribution du comité conjoint est grandement appréciée et elle favorise la tenue d'actions conjointes efficaces.

Il remercie aussi tous les membres du comité Environnement et tous les bénévoles qui ont contribué à la réalisation et au succès de toutes ces activités.

Pour sa part, monsieur Fleury informe les membres qu'après de nombreuses années à la tête du comité Environnement, il a décidé de prendre une période sabbatique et de se retirer du comité. Il s'est dit fier du travail accompli et souhaite que les efforts entrepris se poursuivent afin de préserver la qualité de notre lac.

Recrutement, ensemencement et bibliothèque

Monsieur Jacques-A Bilodeau, directeur responsable de ces activités, en fait le bilan pour 2012.

Recrutement

En 2011, on notait 445 membres ayant payé leur cotisation, une hausse de 60 membres par rapport à l'année précédente, hausse due principalement à la venue de 40 propriétaires du Condo-camping. En 2012, le nombre de membres a augmenté à 465. Il indique que la vente de la carte de membre est une des principales sources de financement de l'Association.

Pour 2012, les membres ont souscrit de façon volontaire une somme de 4 300\$ au fonds d'immobilisation, ce qui représente une légère diminution par rapport à l'an dernier (4 800\$).

Bibliothèque

En 2012, la bibliothèque a connu un accroissement du nombre d'inscrits tant au niveau des adultes que des enfants. La Foire du livre a rapporté 643\$ ce qui est mieux que l'an dernier. De ce montant, 300\$ ont été remis à l'APLSI, le reste du montant servant à de nouvelles acquisitions.

Ensemencement

Grâce à la contribution volontaire des membres, l'ensemencement du lac s'est poursuivi en 2012. On y a consacré 3 500\$ pour l'acquisition de 1 000 livres de truites, ce qui représente entre 500 et 600 truites.

Conclusion du rapport du Bureau de direction

Monsieur Thibeault souligne que, hormis ce qui vient d'être exposé, le Bureau de direction a mener à bien d'autres dossiers tels que :

- La modification au permis d'alcool afin de permettre de servir de la boisson sur la terrasse.
- La révision des assurances.
- Le règlement sur les arrérages avec Revenu Québec.
- La conclusion d'un contrat de deux ans avec le Manoir du Lac Sept-Îles pour la gestion du Club nautique.
- La nouvelle préoccupation pour l'organisation d'activités pour les jeunes, car le dernier recensement indique qu'il y a 156 jeunes de 0 à 18 ans.

En terminant, monsieur Thibeault remercie tous les directeurs et les directrices ainsi que les généreux commanditaires qui auront permis que toutes ces activités se déroulent au profit des membres. Il souligne l'excellent travail et la persévérance de deux directeurs, Michel Fleury et Jacques Plamondon, qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour la cause de l'environnement et qui désirent ne pas renouveler leur mandat. Il indique aussi qu'il faut être reconnaissants envers la Ville de Saint-Raymond et envers les membres du Comité conjoint tant pour le support aux orientations de l'APLSI que pour le soutien financier accordé. Des remerciements doivent aussi être octroyés à la multitude de bénévoles qui ont donné leur temps pour la réalisation de toutes ces activités.

Acceptation du dépôt du rapport du Bureau de direction

Sur proposition de Denis Cayer, secondé par Patrice Mathieu, les membres présents acceptent le dépôt de ce rapport et tiennent à souligner par des applaudissements nourris leur satisfaction pour le travail accompli.

Résolu à l'unanimité

6.- RAPPORT ET ACCEPTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2011

Monsieur Serge Thibeault précise au point de départ que monsieur Jacques Proulx a accepté encore cette année d'analyser bénévolement les résultats financiers et de préparer leur présentation. Toutefois, compte tenu de divergences persistantes avec certaines remarques du comité de Surveillance, monsieur Proulx a décidé de ne plus accomplir cette tâche et, en conséquence, il ne sera pas présent pour la présentation des états financiers, ce que déplore le président.

Monsieur Thibeault indique que pour la présente assemblée, il en fera la présentation à l'aide d'une projection à l'écran, mais que les intéressés peuvent en prendre connaissance sur le site Internet.

Il signale à l'assemblée que, pour l'exercice 2011, les états financiers incluent encore les revenus et les dépenses liés à l'opération Belles Rives. Les revenus totalisent 221 517\$ et les dépenses 224 184\$ laissant un excédent des dépenses sur les revenus de 2 667\$. Les principales sources de revenus sont la cotisation des membres (41 026\$), la vente de produits pétroliers (53 445\$) et les activités sociales comprenant l'opération du bar (19 612\$). Hormis l'Opération Belles Rives, les principales dépenses sont l'achat de produits

pétroliers (47 552\$), l'amortissement (15 582\$), l'environnement (15 373\$), les activités sociales comprenant le bar (12 133\$) et le gardiennage (12 133\$).

Ainsi, au 31 décembre 2011, les actifs de la Corporation sont de 448 354\$ et le passif à court terme de 13 643\$.

7.- RAPPORT DU COMITÉ DE SURVEILLANCE

Paul-H. Desrochers explique d'abord le rôle du Comité de surveillance. Puis, au nom du Comité de surveillance, il donne lecture de la lettre du comité qui n'a pas été jointe aux états financiers. Sommairement, il y est écrit que les livres de la corporation sont tenues selon les règles de l'art, que les contrôles ajoutés au cours des dernières années sont conformes aux attentes et que les dépenses sont toutes appuyées par des décisions prises par le Bureau de direction relatées dans les procès verbaux. Il conclut sur ce point que la gestion des avoirs de l'Association est faite de façon adéquate.

Toutefois, monsieur Desrochers indique que le Comité n'est pas d'accord avec les règles comptables appliquées aux immobilisations, comme il l'avait précisé l'an dernier. Il en a déjà discuté avec le Bureau de direction sans pour autant en arriver à une solution concluante. Il souligne que, selon lui, ce point mérite amélioration.

Au sujet, de cette dernière remarque, une discussion est engagée :

- Un premier membre est d'avis que le Comité de surveillance lui semble outrepasser son mandat en se substituant au Bureau de direction pour certaines décisions prises, en particulier sur la façon de traiter les données sur les immobilisations. Il s'attend à ce que le rapport du Comité de surveillance se borne à rendre compte si les avoirs de l'Association sont bien gérés en évitant de se substituer aux décisions qui reviennent au Bureau de direction.
- Plusieurs membres sont du même avis. On souligne qu'il existe différentes conventions comptables reconnues et que le choix d'une d'entre elles doit revenir au Bureau de direction.
- Plusieurs soulignent et déplorent que de telles remarques puissent laisser croire que les avoirs de l'Association sont mal gérés alors que ce n'est pas le cas.
- Un autre membre trouve très déplorable que de telles remarques aient conduit à se priver d'un bénévole compétent et dévoué.

Acceptation des états financiers

Suite à ces discussions, l'acceptation des états financiers au 31 décembre 2011 tel que présentés est proposée par Marcel Paré, appuyé par Denis Cayer.

Résolu à l'unanimité.

8.- NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ DE SURVEILLANCE POUR L'EXERCICE 2011

Paul-H. Desrochers accepte de poursuivre le travail pour la prochaine année. Gilles Hardy indique à l'Assemblée qu'il ne désire plus faire partie du Comité de surveillance. Quant à Claude Plamondon, il informe l'Assemblée que sa décision n'est pas encore prise. Denis Cayer se porte volontaire pour remplacer Gilles Hardy et finalement Claude Plamondon accepte de faire partie à nouveau du Comité de surveillance.

Sur proposition de Marcel Goulet, secondé par Jacques-A Bilodeau, l'Assemblée désigne comme membres du Comité de surveillance pour l'exercice financier 2012 messieurs Paul-H Desrochers, Denis Cayer et Claude Plamondon.

Résolu à l'unanimité

9.- QUITTANCE DES DIRECTEURS POUR LES GESTES POSÉS

Sur une proposition de Antoine Lacoursière, appuyé par Marcel Goulet, quittance est donnée aux membres du Bureau de direction pour toutes les décisions prises et pour tous les gestes posés au cours de la dernière année. Des félicitations et des remerciements sont également adressés aux membres du Bureau de direction et à son président pour le travail accompli.

Résolu à l'unanimité

10.- QUESTIONS, COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS

Circulation sur le plan d'eau

- Un membre indique qu'il a pu constater que sur certains lacs du Québec on applique des limites de vitesse. Pourquoi ne ferait-on pas pareil?
- Un autre souligne qu'il faudrait à tout prix limiter l'utilisation des bateaux de wakeboard qui génèrent de grosses vagues provoquant l'érosion des berges et la détérioration de l'équipement.
- On souligne aussi que certaines affiches identifiant les zones sensibles sont à peine visibles. C'est le cas de celles placées sur le site du Camp de Portneuf et de celles placées dans la rivière au Chien. On suggère de les placer dans l'eau ou flottantes.

- Pour sensibiliser les conducteurs d'embarcations, un membre suggère de tenir une journée sans moteur.
- Un membre souligne que si l'APLSI accepte la mise à l'eau de gros bateaux, il est difficile de faire admettre aux conducteurs de ces bateaux de circuler à 5km/h dans certaines zones et d'éviter de faire de grosses vagues. Il suggère que l'APLSI ne puisse pas permettre la mise à l'eau de tels bateaux à la descente du Club nautique.

En réponse, Serge Thibeault indique qu'il s'agit d'un sujet très sensible comme le démontre les résultats du sondage. Les répondants ont indiqué qu'ils favorisaient de poursuivre la sensibilisation avant d'adopter des mesures restrictives. D'autre part, le gouvernement fédéral, qui a juridiction sur la circulation maritime, a adopté un processus long et difficile qui est loin de garantir que les demandes de restrictions puissent s'appliquer à notre lac. On prévoit donc intensifier les mesures de sensibilisation, peut-être par la création d'une patrouille mobile. C'est un sujet encore à l'étude.

Autres commentaires et suggestions

- L'utilisation de la chapelle : Compte tenu que la chapelle ne sert plus faute de célébrant, un membre suggère que l'APLSI s'associe afin de la transformer en centre culturel où on pourrait y présenter des concerts et des expositions et la chorale de Noël. Un autre suggère d'y présenter la Foire du livre.
- Les rénovations au Club nautique : un membre souligne que de nombreux efforts ont été consentis pour rénover le Club nautique et le rendre plus agréable. Il suggère que la réfection du plancher devienne une priorité

11.- NOMINATION D'UN PRÉSIDENT ET D'UN SECRÉTAIRE D'ÉLECTION

Sur proposition de Jacques-A. Bilodeau, secondé par Serge Thibeault, Gilles Hardy est nommé unanimement président d'élection et André Martin secrétaire d'élection.

12.- ÉLECTION DES DIRECTEURS

Le président d'élection informe d'abord que, selon les règlements de l'Association, les sièges en élection cette année portent les numéros impairs. De plus, il faudrait combler le poste 2 laissé vacant. Le président d'élection procède par appel de chacun des numéros de postes en élection en demandant pour chacun des postes si la personne qui a occupé le poste au cours de la dernière année désire se représenter et s'il y a d'autres candidatures pour ce poste.

Les résultats sont les suivants :

- **Poste 1** Michel Fleury ayant indiqué qu'il ne se représente pas; Claire Lessard est proposée par Carole Lapointe secondée par Reine Cayer. Madame Lessard accepte.. Aucune autre candidature.
- **Poste 2** Jacques Plamondon qui occupait ce poste ne désire pas se représenter. François Cadorette est proposé par Denis Cayer, secondé par André Julien. Monsieur Cadorette accepte. Aucune autre candidature.
- **Poste 3** Jacques-A. Bilodeau qui occupe ce poste indique qu'il désire se représenter. Sa candidature est appuyée par Claude Plamondon, secondé par Magella Leclerc. Aucune autre candidature.
- **Poste 5** Vincent Caron qui occupait ce poste désire se représenter. Il est proposé par Marcel Paré, secondé par Carole Lapointe. Aucune autre candidature.
- **Poste 7** Jacques Courchesnes qui occupait ce poste a démissionné en cours d'année. Reine Cayer est proposée par Denis Cayer, secondé par Jacques-A. Bilodeau. Madame Cayer accepte. Aucune autre candidature.
- **Poste 9** Georges-É. Paradis qui occupait ce poste désire se représenter. Il est proposé par Marcel Paré, secondé par Reine Cayer. Aucune autre candidature.
- **Poste 11** Doris Moisan qui occupait ce poste ne désire pas se représenter. Claire Brochu est proposée par André Julien, secondé par Marcel Paré. Madame Brochu accepte. Aucune autre candidature.
- **Poste 13** Marius Saint-Pierre qui occupait ce poste désire se représenter. Il est proposé par Denis Cayer, secondé par Vincent Caron. Aucune autre candidature.

Le Président d'élection, monsieur Gilles Hardy, déclare donc élus mesdames Claire Lessard, Reine Cayer et Carole Brochu de même que messieurs François Cadorette, Jacques-A Bilodeau, Vincent Caron, Georges-É. Paradis et Marius Saint-Pierre.

13.- CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

Comme tous les sujets à l'ordre du jour ont été discutés, la clôture de l'assemblée est proposée par Magella Leclerc appuyé par Denis Cayer.

Résolu à l'unanimité

Les directeurs sont invités à participer à la première réunion du nouveau bureau de direction afin de procéder à l'élection des officiers de la Corporation.

André Martin,
Secrétaire de l'assemblée générale 2012

Nos activités d'hiver



Nos activités d'hiver





EXCAVATION GÉNÉRALE

RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL - INDUSTRIEL



CERTIFIÉ ISO 9001

C'est notre 20^e anniversaire !

- Empierrement - protection des berges
- Vente et transport
terre • sable • gravier • asphalte recyclé
- Terrassement
- Démolition
- Pelles à l'huile végétale (Bio)

- Aqueducs et égouts
- Installations septiques
certifiées **BIONEST**
TECHNOLOGIES INC.

**Estimation
gratuite**

NOS ESTIMATEURS
Louis Cayer, Président
Richard Déry, Surintendant
Sabrina Moisan-Beaupré, Ing. Jr.

pax@paxexcavation.com
www.paxexcavation.com

TÉLÉPHONE
418 337-7956

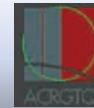
135, avenue Saint-Jacques, Bureau 100
Saint-Raymond G3L 3Y4

TÉLÉCOPIEUR
418 337-8338

TERRAINS RUE PICHE À SAINT-LÉONARD



Contactez Louis Cayer 418 337-7956



Pax Excavation, une équipe professionnelle à votre service !



RONA

Paulin Moisan inc.

Plus de **50** ans d'expérience
à votre service !

Maintenant plus grand !
15 000 pi²

Quincaillerie



Matériaux



Propane



Décoration



Tout pour votre jardinage et aménagement paysager



Tout pour passer un bel été...



**OUVERT le DIMANCHE de 9h à 13h
pour la période estivale**

130, Grande Ligne, Saint-Raymond • 418 337-2297